

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
26 janvier 2016  
Français  
Original : anglais

**Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture****Commission économique pour l'Europe****Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture****Comité des forêts et de l'industrie forestière****Commission européenne des forêts****Soixante-treizième session**

Engelberg, 2-6 novembre 2015

**Trente-huitième session**

Engelberg, 2-6 novembre 2015

**Rapport de la session conjointe du Comité des forêts et  
de l'industrie forestière de la CEE (soixante-treizième  
session) et de la Commission européenne des forêts  
(trente-huitième session)****I. Introduction**

1. À l'invitation du Gouvernement suisse, la session conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE (soixante-treizième session) et de la Commission européenne des forêts (CEF) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (trente-huitième session), ainsi que la troisième Semaine européenne des forêts « Silva2015 », se sont tenues du 2 au 6 novembre 2015 à Engelberg (Suisse). Plus de 230 participants étaient présents.

**II. Participation**

2. Les délégations des 39 États membres de la CEE dont le nom suit ont participé à la session conjointe : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Bélarus, Belgique, Canada, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Liechtenstein, Lituanie, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turquie et Ukraine.

3. Des représentants de l'Union européenne ont pris part à la session.

4. Des représentants des organisations non gouvernementales ci-après ont également participé à la session : le Fonds international de sauvetage de la mer d'Aral et l'Institut européen des forêts (IEF).

GE.15-13390 (F) 140316 140316

**\*1513390\***

Merci de recycler



5. Des représentants de l'Unité de liaison de Madrid de Forest Europe étaient également présents.

6. Des représentants des organisations non gouvernementales dont le nom suit ont assisté à la session : Albaforest Center, Convention alpine (Groupe de travail sur les forêts de montagne), Association des Femmes Peuples Autochtones du Tchad, Université des sciences appliquées de Berne (Suisse), Department of Agricultural, Forests and Food Sciences (HAFL), Union centrale des exploitants agricoles et des propriétaires forestiers, Crann – Trees for Ireland, Fédération finlandaise des industries forestières, Forest Stewardship Council (FSC), Helvetas Swiss Intercooperation, Plan d'action pour la Méditerranée - Plan Bleu, Pro Natura/Friends of the Earth Switzerland, Programme Intégré pour le Développement du Peuple Pygmée, Québec Arbres, Réseau National des Peuples Autochtones du Congo, RVR Service AG – Clean Forest Club, Conférence cantonale suisse des Directeurs des forêts et de la chasse, Swiss Forest Labour Union, Swiss Forest Union, Social Impact Development Foundation, Société forestière suisse, Fonds national suisse de la recherche scientifique, Union de sylviculteurs du Sud de l'Europe, AEIE (USSE), Union of European Foresters (UEF). Un certain nombre de représentants d'autres organisations, du secteur privé, d'entités locales, des milieux universitaires et des médias ont participé à la session, à l'invitation du secrétariat.

### **III. Ouverture de la session conjointe**

7. M. Christoph Dürr, (Suisse), Président du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et Coprésident de la session conjointe, a ouvert la session. Il a souhaité la bienvenue aux représentants et a présenté les orateurs qui allaient s'exprimer à la séance d'ouverture, à savoir : M<sup>me</sup> Doris Leuthard, Conseillère fédérale de la Suisse, M. Christian Friis Bach, Sous-Secrétaire général de l'ONU et Secrétaire exécutif de la CEE, M. Tony Alonzi, Représentant régional adjoint de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale, M<sup>me</sup> Jaqueline de Quattro, Présidente de la Conférence des Conseillers cantonaux responsables des forêts, et M. Paul Federer, Conseiller cantonal du canton d'Obwald.

8. M<sup>me</sup> Doris Leuthard a remercié la CEE et la FAO d'avoir préparé conjointement la réunion, et elle a évoqué l'importance que revêtent les forêts en Suisse. Elle a également abordé l'approche helvétique de la protection des forêts et les services que l'on peut en attendre, ainsi que l'importance de la réalisation des buts visés à l'échelon mondial et les difficultés rencontrées sur la voie de cet objectif. Elle a souligné le fait que le respect du droit et des conditions favorables étaient la clef du succès de la Suisse à cet égard.

9. M. Christian Friis Bach a souhaité la bienvenue aux participants et a mis en lumière les nombreuses années de coopération entre la CEE et la FAO au cours des sept décennies d'existence de ces deux organisations. Il a insisté sur les objectifs de développement durable qui conféraient à l'ONU un solide mandat pour continuer d'appuyer les pays dans leur action tendant à édifier des sociétés prospères et à préserver les ressources naturelles de la planète.

10. M. Tony Alonzi a fait observer que 2015 avait été une année décisive pour les forêts et la foresterie, comme l'attestait le record atteint dans le nombre de processus d'élaboration de politiques mondiales ayant trait aux forêts ou touchant les forêts. La FAO avait pris en compte ces faits nouveaux survenus au plan mondial et avait révisé son propre cadre stratégique et adopté de nouveaux objectifs stratégiques intersectoriels. M. Alonzi a également évoqué le programme de la FAO dans la région, qui englobait les activités des bureaux à Budapest et Ankara et la Section conjointe CEE/FAO de la foresterie et du bois, à Genève.

11. M<sup>me</sup> Jacqueline de Quattro a abordé le rôle que les forêts peuvent jouer dans l'optique de la mise en place d'une économie verte et l'attention portée par la Suisse à la réalisation d'une économie verte aux niveaux fédéral et cantonal. Si un certain nombre de questions ayant trait aux forêts pouvaient être réglées à l'échelon local, un grand nombre exigeaient une coordination à l'échelle internationale.

12. M. Paul Federer a informé les délégations du rôle important que jouaient les forêts dans le canton d'Obwald, et il a présenté les fonctions clés de la gestion des forêts. Tout en soulignant l'importance que revêtent les fonctions de protection des forêts, il a reconnu que les forêts avaient des fonctions économiques et qu'elles rendaient d'autres services.

13. Le Coprésident, M. Dürri, a présenté une formation de yodleurs suisses qui a interprété un chant traditionnel des alpages.

#### **IV. Adoption de l'ordre du jour**

*Documentation :* ECE/TIM/2015/1-FO:EFC/15/1  
ECE/TIM/2015/1/Corr.1-FO:EFC/15/1/Corr.1.

14. M. Rob Busink (Pays-Bas), Président de la Commission européenne des forêts et Coprésident de la session conjointe, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a présenté l'ordre du jour provisoire et a informé les délégations des modifications apportées au projet de calendrier, tel qu'adopté par la réunion conjointe du Bureau du Comité des forêts et de l'industrie forestière et du Comité exécutif de la Commission européenne des forêts, le 1<sup>er</sup> novembre 2015.

15. L'ordre du jour a été adopté tel que présenté.

#### **V. Contexte mondial et régional**

*Documentation :* ECE/TIM/2015/3-FO:EFC/15/3  
ECE/TIM/2015/INF.2-FO:EFC15/INF.2.

16. M. Rob Busink a présenté le premier orateur, M. Thomas Gass, Sous-Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui s'est exprimé devant la réunion via un message vidéo. M. Gass a tenu les délégations au fait des récents progrès ayant trait au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a souligné l'importance que revêtent les forêts dans la réalisation des objectifs de développement durable, appelant l'attention sur le rôle essentiel que joue une approche intersectorielle dans la mise en œuvre desdits objectifs.

17. M. Heikki Granholm (Finlande) a présenté les principaux résultats de la onzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts. L'Arrangement international sur les forêts a été prolongé jusqu'en 2030. M. Granholm a informé les délégations de la résolution adoptée par le Forum et a souligné que l'élaboration du « Plan stratégique » pour 2017-2030 se poursuivait et que le Réseau de facilitation du financement forestier se renforçait. En outre, il a tenu les délégations au courant des étapes attendues dans les deux années à venir et a insisté sur l'utilité du processus du Forum des Nations Unies sur les forêts pour les activités menées conjointement par la CEE et la FAO dans la région.

18. M<sup>me</sup> Eva Müller (FAO) a présenté les résultats du XIV<sup>e</sup> Congrès forestier mondial, auquel 4 000 personnes avaient participé, dont un nombre record de ministres. Le résultat majeur du Congrès est la nouvelle conception adoptée à l'horizon 2050 pour les forêts et la foresterie, dans laquelle ont été mises en avant les contributions des forêts à la réalisation des objectifs de développement durable et à l'adaptation aux changements climatiques et à

l'atténuation de ces changements, ainsi que leur importance pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Dans cette conception, de nouveaux partenariats entre les différents secteurs et une plus grande gouvernance permettront de préserver les nombreux services que rendent les forêts dans le contexte des paysages.

19. M<sup>me</sup> Elena Estrada Wilke (Unité de liaison de Madrid, Forest Europe) a informé les délégations des résultats de la septième Conférence ministérielle de Forest Europe, notamment de la Déclaration ministérielle, de la décision ministérielle et des deux résolutions ministérielles adoptées. L'oratrice a également évoqué la Conférence ministérielle extraordinaire de Forest Europe et la décision ministérielle adoptée dans ce cadre, ainsi que les résultats clés du rapport de 2015 sur l'état des forêts en Europe (« State of Europe's Forests 2015 »), qui venait de paraître.

20. M. Busink a présenté M. Roman Bobrovskii, lauréat du douzième concours international junior sur la foresterie (2015). M. Bobrovskii a souligné combien il est capital pour les jeunes forestiers de bénéficier des connaissances et des compétences de forestiers plus expérimentés.

21. M. Bruno Oberle, Directeur de l'Office fédéral de l'environnement (Suisse), s'est exprimé sur la mise en œuvre au plan régional des décisions prises à l'échelle mondiale, soulignant la nécessité de politiques intégrées qui prennent en compte tous les services rendus par les forêts. Les critères et indicateurs étaient essentiels et requéraient une coopération entre les pays de la région afin de s'entendre sur des paramètres de mesure cohérents. Le Plan d'action de Rovaniemi relatif au secteur forestier dans le contexte d'une économie verte est devenu un outil capital pour orienter la gestion durable des forêts. L'orateur a salué l'excellent travail accompli par le passé par la section conjointe CEE/FAO, et a exprimé l'espoir que cette coopération réussie se poursuive, par exemple sous la forme de la surveillance des objectifs de développement durable ayant trait aux forêts.

22. M<sup>me</sup> Helga Pülzl (Institut forestier européen) a présenté un exposé synoptique des faits nouveaux survenus aux plans mondial et régional abordés au cours de la séance du matin, notamment le Programme 2030 et les objectifs de développement durable, les résultats de la onzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, les conférences ministérielles de Forest Europe et leur grande utilité dans le contexte régional. L'oratrice a également évoqué les volets clés de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (FCCC) et de la Convention sur la diversité biologique (CBD) présentant un intérêt pour les forêts, et la façon dont ces volets sont utiles pour la région.

23. M. Kenneth MacDicken (FAO) a présenté les principaux résultats et les conclusions clés de l'évaluation des ressources forestières de 2015. Le taux de perte des forêts avait été divisé par deux et, en 2015, il était inférieur au dixième du taux de croissance de la population humaine. La superficie forestière continuait de grandir dans les zones tempérées et boréales, et à diminuer dans les tropiques. L'orateur a fait observer que la capacité à gérer les forêts sur le long terme n'avait jamais été aussi grande, et il a souligné les ressources considérables, tant humaines que financières, qui étaient consacrées à la production de la publication et à la coopération avec d'autres organisations telles que la CEE et Forest Europe.

24. M. Kit Prins, expert forestier indépendant, a présenté l'étude conjointe de la CEE et de la FAO intitulée « Forests in the ECE Region: Trends and Challenges in Achieving the Global Objectives on Forests » (Les forêts dans la région de la CEE : tendances et difficultés rencontrées pour atteindre les objectifs mondiaux relatifs aux forêts), établie par le Forum des Nations Unies sur les forêts à sa onzième session, qui reposait sur les données existantes pour évaluer les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs mondiaux en matière de forêts. L'étude révélait l'utilité des évaluations régionales et la

contribution au processus du Forum des Nations Unies sur les forêts. M. Prins a conclu que l'approche régionale, appliquée dans le cadre de l'étude, venait compléter les approches aux autres échelons, et permettait de mobiliser des ressources, des compétences et des entités régionales. La méthode employée pour l'élaboration de l'étude permettait de recenser les enjeux et les problèmes et pouvait aussi aider à élaborer de futurs instruments.

25. M. Stein Tomter (Norvège), chef de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO du suivi de la gestion durable des forêts, a fait un exposé sur les enseignements tirés du cycle de 2015 d'établissement de rapports, à l'échelle mondiale comme à l'échelle régionale, concernant les forêts et la gestion durable des forêts. Si des améliorations notables avaient été enregistrées en termes d'harmonisation des rapports et de suppression des rapports faisant double emploi, il y avait encore lieu de progresser dans ce domaine.

26. La délégation française a fait observer que les documents de séance n'étaient pas tous disponibles en français, langue officielle de l'ONU. Le secrétariat a déploré ce fait, sachant que la plupart des documents avaient été soumis à temps, et a indiqué qu'il ferait part à la Section de la gestion des documents (ONU) des préoccupations exprimées par la délégation française.

27. Les représentants de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la Finlande, de la France, de la Norvège, de la Pologne, de la Suisse, de l'Ukraine et de la Commission européenne ont fait part d'observations de fond sur la poursuite des travaux dans les mécanismes de politique internationaux et régionaux et de l'établissement de rapports sur les forêts, dans le cadre des mandats existants de la CEE et de la FAO.

28. Le Comité et la Commission ont encouragé les pays à :

a) Participer activement aux travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts et à la mise en œuvre des objectifs de développement durable qui ont trait aux forêts, en renforçant leurs apports en termes socioéconomiques des forêts, et en suivant les progrès réalisés, prenant pour ce faire appui sur l'Instrument des Nations Unies sur les forêts et leurs programmes nationaux concernant les forêts comme cadres de mise en œuvre ;

b) Poursuivre leurs efforts pour intégrer les changements climatiques dans leurs programmes nationaux concernant les forêts et à tenir compte comme il convient des forêts dans leurs stratégies et leurs plans d'action contre les changements climatiques.

29. Le Comité et la Commission ont salué les travaux menés conjointement et ont demandé à la CEE et à la FAO, dans le cadre de leurs mandats existants, de :

a) Collaborer dans l'aide apportée aux pays pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui ont trait aux forêts, en concertation avec les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts ;

b) Travailler de concert à l'élaboration d'indicateurs mondiaux sur les forêts, en s'inspirant des indicateurs existants, ayant trait aux objectifs de développement durable et aux moyens efficaces de les mesurer, dans le cadre du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, et de continuer d'apporter leurs contributions audit Groupe d'experts ;

c) Continuer d'aider ensemble les pays, en leur fournissant les outils et l'assistance technique nécessaires pour intégrer les questions ayant trait à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements dans leurs secteurs forestier et connexes ; et d'aider à renforcer les systèmes nationaux de surveillance des forêts dans l'optique de l'atténuation des changements climatiques ;

d) Continuer ensemble, via le Programme de travail intégré, d'informer régulièrement les États membres et autres parties prenantes des derniers faits nouveaux survenus en matière de politique mondiale et régionale relative aux forêts, en s'inspirant aussi de l'éventuelle contribution de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des politiques forestières, afin de favoriser la réalisation des objectifs de développement durable et de faciliter le processus d'examen correspondant.

30. L'Allemagne, la Belgique, la France et la Norvège ont fait observer qu'il était utile que la FAO coordonne les efforts évoqués à l'alinéa b) du paragraphe 29.

31. Plusieurs intervenants ont relevé l'importance que revêtent les contributions apportées jusqu'ici par le Comité et la Commission, notamment par la voie de leur secrétariat commun, au Forum des Nations Unies sur les forêts, et ils ont évoqué l'éventuelle contribution régionale à l'élaboration du Plan stratégique du Forum des Nations Unies sur les forêts et de son prochain programme de travail. Des vues divergentes ont été exprimées au sujet du rythme de la contribution régionale, mais il a été admis qu'il fallait que les apports régionaux de la CEE et de la FAO se fassent de façon conjointe à l'avenir.

32. Le Comité et la Commission ont pris note avec satisfaction des résultats des conférences ministérielles de Forest Europe et se sont félicités de l'invitation à renforcer la coopération entre Forest Europe et les activités menées conjointement par la CEE et la FAO dans la région. L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, la Géorgie, la Norvège et l'Ukraine ont souligné le rôle de Forest Europe en tant que plateforme politique en Europe et l'importance que revêt la poursuite de l'étroite collaboration avec Forest Europe, relevant le rôle capital des signataires de Forest Europe dans l'élaboration des futures orientations et du futur programme de travail du processus. Quelques délégations ont proposé que, pour renforcer les synergies et éviter toute duplication des efforts, la Section conjointe CEE/FAO de la foresterie et du bois puisse contribuer à l'élaboration d'un éventuel programme de travail futur de Forest Europe.

33. Le Comité et la Commission ont :

a) Pris note avec satisfaction des travaux communs de la CEE et de la FAO en matière d'établissement de rapports sur les forêts et ont prié la CEE et la FAO de poursuivre leurs efforts tendant à rationaliser l'élaboration des rapports, notamment en recourant, lors du prochain cycle d'établissement de rapports au niveau mondial, au Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières ;

b) Pris note des avantages que présente la coopération renforcée avec Forest Europe, et de la nécessité de poursuivre les efforts tendant à améliorer la qualité et la comparabilité des données ;

c) Remercié la CEE et la FAO pour l'étude intitulée « Forests in the ECE Region: Trends and Challenges in Achieving the Global Objectives on Forests » (Les forêts dans la région de la CEE : tendances et difficultés rencontrées pour atteindre les objectifs mondiaux relatifs aux forêts), et ont pris note du fait que la CEE et la FAO devaient continuer d'apporter des contributions régionales conjointes aux travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts ;

d) Reconnu dans l'évaluation des ressources forestières une ressource unique et précieuse sur laquelle repose l'établissement de rapports sur les forêts à l'échelle mondiale, ont engagé vivement les pays à communiquer des données de la plus haute qualité dans le Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières, et ont prié la FAO et la CEE d'aider les pays à améliorer leurs données ;

e) Constaté le rôle important que joue l'Équipe de spécialistes CEE/FAO du suivi de la gestion durable des forêts dans ce contexte.

## VI. Produits et services forestiers

*Documentation :* ECE/TIM/2015/4 ; FO:EFC/15/4.

### a) Débats sur les marchés du bois et des produits bois

34. Les débats sur les marchés ont été ouverts par M. Dürr, Coprésident de la session conjointe. Le secrétariat a présenté le thème à l'examen et a expliqué quelles informations de fond étaient disponibles à cet égard.

35. M. Sten Nilsson (Forest Sector Insights AB) a abordé, sous l'angle historique, les tendances de la production et de la consommation européennes pour les principaux marchés des produits forestiers, et il s'est appuyé sur des données économiques pour montrer ce à quoi pourraient ressembler ces marchés à l'avenir. À court terme, soit en 2016-2017, ces marchés semblaient s'inscrire dans la continuité de la « grande modération ». L'orateur a souligné que les producteurs européens dépendaient de plus en plus des marchés mondiaux et il a évoqué la tendance aux exportations de produits de moindre valeur. M. Nilsson a engagé à une transformation sectorielle de façon à offrir des solutions intégrales plutôt que des matières brutes. Il pouvait notamment d'agir de coopérer étroitement avec le secteur du logement.

36. M. Nikolay Ivanov (Union russe de producteurs et d'exportateurs de bois) a tenu les délégations au fait de la situation en Fédération de Russie, à savoir la dévaluation du rouble, la chute des cours du pétrole, l'aggravation de l'inflation et la hausse des taux d'intérêts. Malgré cela, certaines parties du secteur forestier russe avaient connu la croissance, induite par le maintien de la bonne santé du secteur du logement. Les prélèvements de grumes avaient augmenté de 2 % et le marché des contreplaqués avait connu une croissance de 4 % au cours du premier semestre 2015. La valeur des exportations avait diminué alors que la part des exportations de grumes de résineux de Chine était demeurée supérieure à 80 %. On avait enregistré une nette augmentation de l'usage du bois pour la construction de logements et les perspectives de nouvelle augmentation étaient encore considérables.

37. M. Gordon Culbertson (Forest2Market) a fait un exposé sur les marchés nord-américains. Il s'attendait à un léger recul du secteur du logement en 2016-17, qui risquait de se répercuter défavorablement sur les marchés des produits forestiers. En 2015, les importations de sciages des États-Unis d'Amérique en provenance de l'est du Canada avaient été équivalentes à celles en provenance de Colombie britannique. On enregistrait une propriété canadienne croissante de la production de bois d'œuvre résineux des États-Unis, concentrée dans le sud. Les contraintes au niveau de l'approvisionnement en bois d'œuvre dans l'ouest des États-Unis, induites par les pratiques de gestion dans les forêts fédérales, faisaient baisser la production de sciages (retours croissants aux propriétaires des forêts) alors que le sud des États-Unis pouvait compter sur une offre disponible conséquente et que des producteurs plus efficaces s'y installaient. Pour d'autres marchés, l'orateur a fait observer que la Fédération de Russie avait supplanté le Canada en tant que premier fournisseur de sciages pour la Chine.

38. M. Hermann Blumer (Création Holz) a abordé les caractéristiques de l'emploi de bois de feuillus pour la construction de composantes structurelles. Le bois de feuillus était une ressource nettement sous-utilisée en Europe, et il présentait un intérêt sur le plan de la construction qui, à certains égards, le rendait bien supérieur au bois scié (jusqu'à 400 % de résistance en plus). Jusqu'ici, le bois de feuillus était considéré dans le secteur de la construction comme plus difficile à utiliser que le bois scié, mais les progrès technologiques marqués continuellement, notamment l'emploi de systèmes de raccordement en bois

perfectionnés, avaient contribué à développer le recours aux bois de feuillus. L'orateur a encouragé les industriels à s'inspirer davantage de la nature, illustrant son propos par des photos marquantes de ses nombreux projets de construction.

39. M. Gerhard Schickhofer (Institut du génie du bois d'œuvre et des technologies du bois, Université des technologies de Graz) a évoqué la conception, les technologies et l'installation des panneaux de bois en fil travers (CLT). En termes de quantité, ces panneaux pouvaient concurrencer le bois lamellé-collé. Il existait bien des moyens d'utiliser les CLT avec différentes composantes structurelles telles que les poutres en I. Toutefois, il y avait peu de chances que la course à la construction de structures en bois toujours plus hautes débouche sur un développement notable de la construction à base de bois. M. Schickhofer a engagé vivement à privilégier la construction en bois de préférence – du moins pour le moment – pour les édifices de trois à cinq étages, débouchant sur des gains d'efficacité et l'élaboration de normes.

40. Les représentants de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de l'Irlande et de la Suède ainsi que le secrétariat ont posé un certain nombre de questions et fait part de leurs observations. Répondant à une question, M. Ivanov a estimé que la production annuelle des petites entreprises du secteur des scieries en Fédération de Russie était de 11 millions de mètres cubes. Selon M. Nilsson, la corrélation entre l'augmentation du PIB et la croissance de l'industrie forestière était devenue plus ténue, l'impact variant d'un secteur à l'autre et dépendant du niveau de développement du pays. La demande en nouveaux produits reposait davantage sur les besoins sociétaux. M. Nilsson a ajouté que l'Europe devait s'intéresser davantage aux produits à valeur ajoutée.

41. Il a été porté à l'attention des délégations que l'Agence suédoise des forêts avait achevé une analyse globale des perspectives des produits forestiers à l'horizon 2050 et qu'une étude canadienne, qui venait d'être achevée, indiquait que la demande en bois était largement stable. Les délégations ont appelé l'attention sur l'impact que pouvait avoir la croissance de la classe moyenne chinoise, en particulier si la Chine poursuivait des politiques de logement sans émission de carbone. M. Culbertson a fait observer que le sud des États-Unis disposait d'une offre de bois suffisante, ce qui dénotait une disponibilité suffisante en fibres de bois. Il a ajouté que, en revanche, dans le nord-ouest, sans accès aux terres fédérales, les fibres de bois viendraient rapidement à manquer. Le hêtre était largement disponible en Europe et considérablement sous-utilisé.

42. Les intervenants ont, dans leurs réponses aux questions posées, souligné l'image positive dont bénéficiaient les édifices de grande hauteur en bois et le fait que l'utilisation du bois pouvait fort bien se développer, révélant un changement de comportement à long terme.

43. M. Nilsson a considéré qu'il n'était pas souhaitable que l'Europe importe des granulés de bois d'Amérique du Nord, et a prôné une transition plus rapide aux biocarburants de deuxième et troisième générations. M. Culbertson a considéré l'énergie comme une perspective de faible valeur qui avait remporté un succès dans le sud des États-Unis en raison des faibles coûts des fibres et du transport, ce qui pouvait déboucher sur le développement d'un nouveau marché d'exportation de combustible ligneux en Asie.

44. Les plus grandes perspectives d'utilisation des feuillus ont été accueillies avec satisfaction. Le secteur devait tenter d'apporter aux utilisateurs des solutions permettant aux architectes et aux bâtisseurs de mentionner expressément le bois dans la construction. Les panneaux de bois en fil travers, en particulier, offraient une solution à faible émission de carbone pour la construction.

45. Le Comité et la Commission ont fait part de leur satisfaction quant au travail mené conjointement par la CEE et la FAO pour organiser les débats sur les marchés. Il a été rendu compte de cet aperçu des marchés et des échanges tenus à ce sujet, dans lesquels



étaient abordés les principaux faits nouveaux survenus et les moteurs du changement dans les secteurs relatifs aux forêts dans la région, dans la déclaration sur les marchés, qui a été révisée par un comité de rédaction et est jointe au présent rapport (annexe I).

## VII. Services liés aux écosystèmes forestiers et financement de la gestion durable des forêts

*Documentation :* ECE/TIM/2015/5, FO:EFC/15/5.

46. M. Guy Robertson (Service des forêts des États-Unis) a présenté une étude intitulée « Markets for Forest Ecosystem Services: Concepts and Examples » (Les marchés des services liés aux écosystèmes forestiers : définitions et exemples), dans laquelle la présentation théorique du sujet s'accompagne d'exemples pratiques de systèmes de paiement au niveau municipal à New York dans les domaines de la gestion des bassins versants et des habitats compensatoires. Les initiatives de ce type se sont multipliées depuis 1997. L'intervenant a souligné qu'il y avait souvent une différence entre l'évaluation des services liés aux écosystèmes forestiers et la valeur que pouvaient avoir ces services sur les marchés. Plusieurs accords spécifiques public-privé sont en application aux États-Unis depuis des années : leur suivi est difficile parce que les informations n'apparaissent pas dans les statistiques.

47. Le secrétariat a présenté les questions à examiner au titre du point 4 de l'ordre du jour et a invité les représentants à garder ces questions à l'esprit au cours du débat qui allait suivre.

48. M. Tapani Pahkasalo (Quantum Global) a présenté une étude intitulée « Investments and Institutional Forest Ownership » (Investissements et domaine forestier public), illustrée par des exemples d'investissements forestiers aux États-Unis, pays qui domine le marché mondial de l'investissement. L'Europe est considérée comme un marché émergent en matière d'investissements forestiers, avec des marchés largement parvenus à maturité et caractérisés par un rapport risque-rendement plus élevé. Dans certains pays, les investisseurs forestiers sont devenus d'importants propriétaires de forêts, par exemple en Australie, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. La hausse des exportations ou l'augmentation de la superficie des plantations forestières sont des exemples de l'incidence des investissements forestiers sur le marché.

49. M. Josef Hess (Office fédéral suisse de l'environnement) a présenté une étude intitulée « Barriers to Overcome in Financing Payments for Ecosystem Services (FES): Experiences from Switzerland » (Les obstacles à surmonter pour financer l'achat de services liés aux écosystèmes : expériences suisses), dans laquelle sont donnés plusieurs exemples situés à Engelberg, où – comme dans d'autres parties des Alpes suisses – les ressources forestières ont été lourdement surexploitées au cours des siècles passés pour la construction et le chauffage, ce qui a causé une déforestation et une dégradation de l'environnement. En 1876, un cadre juridique national a été établi en vue de mettre un terme à la destruction des forêts. En outre, des forêts de protection ont été créées ou régénérées naturellement, ce qui s'est traduit par une augmentation de 50 % de la surface des forêts au cours des cent dernières années. Cela a permis d'écartier le risque de catastrophes naturelles telles que les inondations, les glissements de terrain ou les avalanches, qui ont causé d'importants dommages dans le passé.

50. M. Matthias Dieter (Institut Thünen de gestion internationale de la forêt et d'économie forestière (Allemagne)) a présenté une étude intitulée « Values and Financing of Forest Ecosystem Services – the Example of Germany » (Valeur et financement des services liés aux écosystèmes forestiers – l'exemple de l'Allemagne) et a rappelé l'importance du régime foncier et de droits de propriété clairement définis, ainsi que le fait

que les recettes tirées de l'exploitation des forêts n'étaient pas équivalentes à la valeur réelle des services liés aux écosystèmes forestiers. En Allemagne, les gens peuvent utiliser gratuitement les forêts à des fins récréatives et il n'y a aucune incitation à aménager les forêts pour gagner de l'argent en faisant payer les visiteurs. Il n'y a pas d'objectif spécifique de financement des services liés aux écosystèmes.

51. L'Allemagne, la Belgique, les États-Unis, la Finlande, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse, l'Ukraine et la FAO ont pris part au débat sur la disponibilité des informations, études et initiatives à différents niveaux, en présentant plusieurs exemples de systèmes mis en place à l'échelle nationale. Il est ressorti des interventions de l'Allemagne, de la Finlande, de la Suisse, de la Suède et de l'Ukraine que les services liés aux écosystèmes forestiers suscitaient généralement un grand intérêt. Le financement et l'évaluation de ces services devraient être examinés en même temps que d'autres secteurs, en particulier le secteur financier, dans le cadre d'une approche transversale. Il faudrait tirer pleinement parti des sources d'information et des études existantes sur le sujet, plutôt que de recueillir de nouvelles données et d'alourdir la charge que l'établissement de rapports représente pour les pays. À cet égard, l'échange de données d'expérience et d'enseignements à retenir serait aussi accueilli favorablement.

52. Le Comité et la Commission ont pris note du grand intérêt suscité par l'examen et le développement des marchés et des paiements relatifs aux services liés aux écosystèmes forestiers et ont proposé que dans le cadre de leurs mandats, la FAO et la CEE :

- a) Rassemblent des études et des informations et les diffusent sous une forme facilement accessible ;
- b) Accordent toute l'attention voulue aux différences résultant des différents niveaux d'action (mondial, régional, local, communal) ;
- c) Analysent et comparent les systèmes existants de paiement des services liés aux écosystèmes forestiers ;
- d) Élaborent et publient des directives à l'intention des professionnels sur la manière de financer, de payer et d'instituer des marchés des services liés aux écosystèmes forestiers en s'inspirant des exemples probants des États membres ; et que la FAO envisage de perfectionner les outils de gestion durable des forêts dans ce domaine ;
- e) Fassent mieux connaître la valeur des services liés aux écosystèmes forestiers, notamment parmi les politiciens, afin de créer l'environnement politique propice nécessaire.

## **VIII. Services liés aux écosystèmes forestiers**

*Documentation :* ECE/TIM/2015/6 ; FO:EFC/15/6.

53. Ce point de l'ordre du jour a été examiné en tables rondes.

### **a) Réduction des risques de catastrophe et gestion des bassins versants**

54. La table ronde a été animée par M. Kaspar Schmidt (Helvetas Swiss Intercooperation) et a réuni M<sup>me</sup> Catrin Promper (Département des forêts de la FAO), M. Siegfried Sauermoser (Service autrichien de contrôle des torrents et des avalanches), M. Artur Sandri (Office fédéral suisse de l'environnement) et M. Normukhamad Sheraliyev (Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral, Ouzbékistan).

55. M<sup>me</sup> Catrin Promper a présenté le rôle des forêts dans l'atténuation des risques naturels comme les sécheresses, la salinisation, les chutes de pierres, les glissements de terrain, les inondations et la dégradation des sols. Elle a mentionné les difficultés et les limites du rôle joué par les forêts dans ce domaine, comme l'ampleur du processus, ainsi que la durée et l'échelle du risque. Elle a en outre montré comment une gestion intégrée des bassins versants pouvait réduire les effets des catastrophes naturelles et accroître la résilience des paysages face à de telles catastrophes.

56. M. Siegfried Sauer Moser a informé les participants qu'en Autriche, pays en grande partie montagneux, les forêts jouaient un rôle essentiel dans la réduction des risques naturels. Des organismes de protection de la forêt tant au niveau fédéral que régional débattent des mesures à prendre pour protéger les massifs forestiers. M. Sauer Moser a reconnu en outre que le rôle des forêts en matière de réduction des risques naturels pouvait être en concurrence avec les fonctions de production qu'elles remplissaient dans certaines régions alpines.

57. M. Artur Sandri a fait savoir aux participants qu'environ la moitié des forêts suisses étaient des forêts de protection qui formaient un rempart naturel contre les divers phénomènes naturels dangereux. Le concept suisse de « maîtrise des risques » consiste en des mesures préventives techniques et biologiques qui permettent d'évaluer et de gérer les risques naturels de manière uniforme et objective. La méthodologie a été mise au point dans le cadre du projet « PROTECT » de la Plateforme nationale « Dangers naturels » (PLANAT).

58. M. Normukhamad Sheraliyev a informé les représentants de la situation écologique dans le bassin de la mer d'Aral et du projet de restauration du milieu naturel qui y est mis en œuvre et qui consiste en un reboisement et une remise en état de l'écosystème deltaïque. Il a présenté le Fonds international de sauvetage de la mer d'Aral, créé pour coordonner les efforts des pays de la région et de la communauté internationale en vue de réduire les conséquences négatives de la catastrophe de la mer d'Aral.

59. L'animateur a demandé aux participants à la table ronde quels étaient les principaux problèmes liés à la réduction des risques de catastrophe qu'il était utile que les pays examinent.

60. Les participants ont mis en lumière l'équilibre entre les fonctions protectrices des forêts et les avantages qui pouvaient en être retirés à court terme, la concurrence avec d'autres secteurs, y compris l'agriculture, pour l'utilisation des terres et les relations en amont et en aval. Ils ont aussi souligné la nécessité de communiquer avec toutes les parties prenantes sur le rôle de la forêt dans la réduction des risques de catastrophe et ont insisté sur l'importance des démarches innovantes et du recours à des processus naturels, comme la régénération la plus naturelle possible.

61. Au cours du débat libre, les représentants ont examiné les éléments de réflexion présentés par le secrétariat. Certains pays ont souligné que la fonction de protection que remplissait la forêt devait être évaluée et étudiée sur la base des bonnes pratiques existantes. Le rôle important de la communication dans les mesures de protection, et en particulier dans les mesures de protection de la forêt, a également été mis en lumière.

62. Le Comité et la Commission ont lancé un appel en faveur d'un échange de données d'expérience, d'une étroite coopération dans la gestion des catastrophes, d'un échange de connaissances et d'un renforcement des capacités entre les pays.

63. En ce qui concerne les points qui précèdent, le Comité et la Commission se sont penchés sur le rôle important du Groupe de travail de la FAO pour l'aménagement des bassins versants de montagne et ont encouragé à poursuivre les travaux dans cette direction et notamment à élargir la collaboration intersectorielle.

**a) Préservation de la biodiversité**

64. La table ronde a été animée par M<sup>me</sup> Ivonne Higuero (Division de l'environnement de la CEE) et a réuni M. Reinhard Schnidrig (Office fédéral suisse de l'environnement), M<sup>me</sup> Annemarie Bastrup-Birk (Agence européenne pour l'environnement), M. John Hontelez (Forest Stewardship Council (FSC)), M<sup>me</sup> Ivonne Higuero (CEE) et M<sup>me</sup> Susan Braatz (Département des forêts de la FAO).

65. M. Reinhard Schnidrig a présenté l'approche suisse de la préservation et de l'amélioration de la biodiversité au niveau national. Il a donné un aperçu de l'orientation générale et des mesures stratégiques prises par l'Office fédéral de l'environnement dans le domaine de la préservation de la biodiversité.

66. M<sup>me</sup> Annemarie Bastrup-Birk a présenté les travaux de l'Agence européenne pour l'environnement sur la biodiversité, qui portent sur les données, les indicateurs et les évaluations. Elle a souligné que cette base de connaissances contribuait grandement à la stratégie de l'Union européenne pour la biodiversité à l'horizon 2020 et à la préservation de la biodiversité en Europe.

67. M. John Hontelez a présenté les prescriptions du FSC en matière de certification, qui ont pour objectif la protection et le renforcement de la biodiversité, s'agissant notamment des produits forestiers. Il a fait savoir en outre que le FSC mettait au point une certification spéciale concernant les services liés aux écosystèmes forestiers.

68. M<sup>me</sup> Ivonne Higuero a présenté les études de performance environnementale de la CEE et la manière dont ces études permettaient d'évaluer les politiques publiques en matière de biodiversité en général et dans le secteur forestier en particulier. Son exposé accordait une large place à quatre récentes études de performance environnementale concernant le Bélarus, la Croatie, la Géorgie et la République de Moldova, dont plusieurs chapitres sont consacrés à l'examen des politiques en matière de biodiversité et de gestion des forêts dans ces pays.

69. M<sup>me</sup> Susan Braatz a présenté deux des principales activités de la FAO dans le domaine de la biodiversité : l'étude sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde et le Plan d'Action mondial des Nations Unies sur les ressources génétiques forestières, ainsi que le Partenariat de collaboration sur la gestion durable des espèces sauvages.

70. L'animatrice a demandé aux participants de s'interroger sur les actions concrètes qui pourraient être entreprises pour atteindre les objectifs de développement durable liés à la biodiversité.

71. Les participants à la table ronde ont mentionné la nécessité d'intégrer la protection de la biodiversité dans la gestion des forêts et d'examiner les systèmes de suivi et les indicateurs actuels en fonction des nouveaux objectifs de développement durable visant à ne pas alourdir la charge liée à l'établissement de rapports. Ils ont souligné la nécessité d'intégrer d'autres secteurs concernés dans cet effort et de renforcer la coopération internationale dans ce domaine.

72. Au cours du débat libre, les représentants ont examiné les éléments de réflexion présentés par le secrétariat, en soulignant l'importance de la collaboration et de l'échange de données d'expérience sur les méthodes et sur l'harmonisation des indicateurs de suivi et d'évaluation entre les organisations de la région : CEE, FAO, Agence européenne pour l'environnement et Forest Europe.

73. Le Comité et la Commission ont insisté sur la nécessité d'envisager la préservation de la biodiversité dans un contexte plus large et en tenant compte des résultats des recherches les plus récentes dans ce domaine.

74. Les États membres ont noté que les questions examinées étaient essentielles et les éléments de réflexion très pertinents et ont recommandé d'améliorer la représentation des exploitants forestiers dans les mécanismes politiques relatifs à la biodiversité. Certains représentants ont proposé d'utiliser comme référence les critères et indicateurs du Processus de Montréal, tandis que d'autres ont reconnu les limites des sources de données utilisées à cette fin.

75. La Fédération de Russie s'est déclarée disposée à partager son expérience dans le domaine de la préservation de la biodiversité et a recommandé d'intégrer la biodiversité dans les politiques des autres secteurs.

**a) Atténuation des effets des changements climatiques, substitution et adaptation auxdits changements et restauration de paysages forestiers**

76. La table ronde a été animée par M. Keith Anderson (Office fédéral suisse de l'environnement) et a réuni : M<sup>me</sup> Venera Surappaeva (Agence kirghize de l'environnement et des forêts), M. Alexander Panfilov (Agence fédérale russe des forêts), M. Rolf Manser (Office fédéral suisse de l'environnement), M<sup>me</sup> Liubov Poliakova (Agence ukrainienne des ressources forestières publiques) et M<sup>me</sup> Susan Braatz (Département des forêts de la FAO).

77. M<sup>me</sup> Venera Surappaeva a présenté l'approche kirghize des changements climatiques et de la régénération des forêts. Les changements climatiques peuvent avoir une incidence sur la couverture forestière et la répartition des essences sensibles aux effets du climat. Dans le cadre d'un projet relevant du Fonds pour l'environnement mondial, le Kirghizistan a créé une série de huit sites pilotes de reboisement alliant la plantation et la régénération naturelle.

78. M. Alexander Panfilov a donné aux représentants des informations sur l'importante capacité de fixation du carbone des forêts boréales russes. Il a appelé l'attention sur l'initiative russe mise en avant lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable, en septembre 2015, qui a trait à la nécessité d'inclure le secteur forestier dans le cadre du nouvel accord sur le climat et de créer un centre de planification, de protection et de relèvement des forêts sous l'égide du Forum des Nations Unies sur les forêts afin d'assurer un développement durable et d'atténuer les effets des changements climatiques. Il a souligné l'importance des activités de renforcement des capacités et du soutien des travaux régionaux sur les meilleures méthodes de création de marchés des services liés aux écosystèmes forestiers. M. Panfilov a noté la pertinence des travaux entrepris conjointement par la CEE et la FAO et a estimé qu'il était nécessaire de poursuivre les travaux dans le domaine des services liés aux écosystèmes forestiers, qui conduisent à la prise de décisions stratégiques en matière de gestion des forêts.

79. M. Rolf Manser a soutenu que les forêts et le bois avaient un rôle important à jouer dans l'atténuation des effets des changements climatiques. Ce service lié aux écosystèmes, comme de nombreux autres services rendus par les forêts, est menacé s'il n'y a pas d'adaptation des forêts aux changements climatiques. Il est donc nécessaire de mettre au point des stratégies de soutien des capacités d'adaptation des forêts et de leur aptitude à rendre des services indispensables liés aux écosystèmes.

80. M<sup>me</sup> Liubov Poliakova a rappelé que le rôle des forêts dans l'atténuation des effets des changements climatiques était pleinement reconnu, de même que le fait que les forêts subissaient les effets de ces changements. Elle a donné des informations sur les

conséquences récentes des changements climatiques sur les forêts ukrainiennes et a décrit les activités entreprises par le secteur forestier pour améliorer la capacité modératrice des forêts, ainsi que les problèmes liés à l'adaptation des forêts aux changements climatiques.

81. M<sup>me</sup> Susan Braatz a présenté les activités de la FAO dans les domaines des changements climatiques, de la régénération des forêts et de la restauration des paysages. Elle a mis en avant les activités de l'ONU-REDD relatives aux changements climatiques, les mesures de substitution de produits, les directives à l'intention des exploitants forestiers concernant les changements climatiques et les travaux portant sur l'évaluation de la vulnérabilité des forêts dans les pays méditerranéens. Elle a donné des informations sur deux activités liées à la régénération des forêts et à la restauration des paysages : le Mécanisme de restauration du paysage forestier et l'étude intitulée « Global Guidelines for Restoration of Degraded Forests and Landscapes in Drylands » (Directives mondiales pour le relèvement des forêts et des paysages dégradés dans les zones arides).

82. L'animateur a demandé aux participants à la table ronde quelles mesures eux et leurs institutions avaient prises pour accélérer l'action dans le domaine des changements climatiques et des forêts.

83. Les participants ont mentionné les mesures de réduction des émissions, l'utilisation de sources d'énergie de remplacement et l'élaboration de cadres juridiques, y compris des plans d'action nationaux. Par ailleurs, ils ont souligné la nécessité de renforcer les capacités, de coordonner les mesures intersectorielles et de mettre à profit les programmes et mécanismes existants.

84. Le Comité et la Commission ont demandé à la FAO et à la CEE, selon leurs capacités et leur mandat, d'inclure des activités d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation à ces changements dans leur programme de travail intégré. Les activités dont l'inclusion a été proposée sont notamment les suivantes : continuer de soutenir l'échange d'informations et d'enseignements à retenir sur les efforts d'intégration des changements climatiques dans les politiques forestières et les pratiques en matière de gestion des forêts et améliorer la résilience et l'adaptation des forêts ; entreprendre, en collaboration avec des organismes de recherche, une analyse des capacités des produits et des marchés forestiers d'atténuer les effets des changements climatiques ; établir des normes de calcul et de validation de cette capacité d'atténuation.

85. Les représentants ont souligné qu'il était important d'utiliser les systèmes nationaux et régionaux de suivi des forêts, les indications méthodologiques données par le Groupe d'experts international sur l'évolution du climat (GIEC) et les critères et indicateurs régionaux de gestion durable des forêts pour évaluer les effets des changements climatiques et les réactions à ces effets dans le secteur forestier et éviter la redondance des activités de notification. Ils ont noté la nécessité d'envisager, dans le cadre de la politique d'adaptation, des mesures visant à améliorer la résilience et l'adaptation des forêts et à accroître la contribution du secteur forestier à la résilience et à l'adaptation des communautés dépendantes de la forêt. Ils ont en outre proposé que la vingt-troisième réunion du Comité des forêts (COFO) de la FAO, qui aura lieu en 2016, examine la question de l'adaptation des forêts aux changements climatiques, en prenant en compte tous les types de forêt, de la forêt boréale à la forêt tropicale.

86. Les représentants ont à nouveau demandé à la CEE et à la FAO de poursuivre leurs efforts conjoints pour aider les États membres à mettre en œuvre le Plan d'action de Rovaniemi relatif au secteur forestier dans le contexte d'une économie verte, de leur propre initiative et selon les mandats existants, en tenant compte des éléments relatifs à l'atténuation des effets des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements.

87. Le Comité et la Commission ont examiné et approuvé les éléments de réflexion mentionnés dans le document de référence (ECE/TIM/2015/6 ; FO:EFC/15/6) sur la régénération des forêts et la restauration des paysages.

## **Questions relevant à la fois du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO**

### **a) Programme de travail intégré 2014-2017**

*Documentation :* ECE/TIM/2015/7 ; FO:EFC/2015/7.

88. Le secrétariat a présenté le bilan des activités de 2015 et les activités prévues en 2016 selon le programme de notification convenu à Metsä2013.

89. Les représentants ont examiné l'actuelle mise en œuvre du programme de travail intégré et ont proposé des priorités possibles pour les activités prévues en 2016. Ils ont soutenu les travaux conjoints dans le domaine des produits et des marchés forestiers et se sont dits favorables à ce que l'énergie provenant du bois soit l'unique cadre des activités de ce type dans la région. Ils ont encouragé la hiérarchisation de ce domaine d'activité et ont souhaité élargir l'examen de ce point, ainsi que d'autres sujets connexes, comme l'économie verte et la bioéconomie, lors des sessions ultérieures du Comité et de la Commission (Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Fédération de Russie, Finlande, France, Norvège et Suisse).

90. Alors que l'Allemagne et l'Espagne ont souhaité réduire le champ des activités inscrites dans le programme de travail intégré et mettre davantage ces activités en adéquation avec les priorités nationales, d'autres pays se sont prononcés en faveur de l'inclusion d'activités qui tiendraient compte de l'évolution récente des politiques mondiales, et notamment de l'adoption des objectifs de développement durable et des conclusions de la onzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (Fédération de Russie, Pologne, Suisse et Ukraine). L'Ukraine a fait observer en outre que des activités liées aux sujets présentés au cours des premiers jours de la session, comme les services liés aux écosystèmes forestiers et les changements climatiques, pourraient être incluses.

91. Les représentants ont soutenu la poursuite des travaux sur l'évaluation des ressources forestières et les travaux réalisés sur le suivi des forêts par l'intermédiaire de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO sur la surveillance de la gestion durable des forêts. À la demande de l'Allemagne et de la Belgique, le secrétariat a donné des informations récentes sur le projet pilote SEMAFOR, dont la mise en œuvre avait été confiée au Groupe de travail mixte CEE/FAO des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts, et a fait savoir aux représentants que le rapport de projet serait présenté à la session suivante du Groupe de travail, en mars 2016. Le Groupe de travail présentera des recommandations au Comité et à la Commission. L'Allemagne a indiqué qu'une version actualisée du projet pilote serait également présentée à la session suivante du Comité et de la Commission.

92. Plusieurs représentants (États-Unis, Fédération de Russie, Finlande et Pologne) ont abordé la question du programme de notification convenu à Metsä2013 et ont estimé qu'il était nécessaire d'inclure dans ce programme les résultats tangibles de chaque domaine d'activité. Le programme de travail intégré sera examiné à la session suivante du Comité et de la Commission. Les données communiquées et les propositions faites lors de Silva2015 au sujet de nouvelles activités éventuelles pourront être utiles à l'examen des travaux et

aider à hiérarchiser les activités prévues dans le nouveau programme de travail (Finlande, Pologne).

93. Les représentants ont soutenu la poursuite des activités liées à la mise en œuvre du Plan d'action de Rovaniemi. Alors que l'Espagne et la France ont souligné le caractère facultatif du Plan et ont demandé que ce caractère apparaisse dûment dans son intitulé, la Finlande a demandé que le titre original soit conservé, tel qu'adopté à Metsä2013. La France a demandé que la version anglaise du document de référence ECE/TIM/2015/7 ; FO:EFC/2015/7 soit harmonisée avec la version traduite en français. Au premier alinéa du point B a), le mot « monitoring » devrait être remplacé par « follow up » conformément au terme français « suivi ». Certaines délégations ont proposé de conserver le texte original anglais.

94. Le secrétariat a donné aux représentants des informations sur l'étude consacrée au Système de comptabilité environnementale et économique intégrée (SCEE) que la Division de statistique de l'ONU prévoit de réaliser afin que de faire mieux connaître ce système dans le secteur forestier. Le Royaume-Uni a formulé des observations sur l'importance de l'étude sur le SCEE et de la participation du secteur forestier à cette étude.

95. En outre, au titre du même point de l'ordre du jour, le secrétariat a informé les représentants qu'à Metsä2013, des équipes de spécialistes avaient été constituées pour une mission devant s'achever à la fin de 2017. Conformément aux règles de la CEE, le mandat de ces équipes, approuvé par le Comité exécutif de la CEE, est de deux ans (soit jusqu'à la fin de 2015). Le secrétariat demandera au Comité exécutif de prolonger ce mandat jusqu'à la fin de 2017, par souci de conformité avec le programme de travail intégré.

#### **b) Planification de l'examen stratégique 2016 du Programme de travail intégré pour 2014-2017**

96. Le secrétariat a informé les représentants de l'évaluation à entreprendre par la CEE du Programme de travail intégré 2014-2017 pour le Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO (CEF), prévue pour le deuxième trimestre de 2016, conformément aux règles de l'ONU en matière d'évaluation.

97. Les représentants de l'Allemagne, de la Belgique et de la Finlande ont demandé des éclaircissements à propos des liens entre cette évaluation et les activités de l'Examen stratégique du Programme de travail intégré que la CEE et la FAO ont prévu de mener conjointement. Le secrétariat a expliqué que les résultats de cette évaluation, confiée à un vérificateur indépendant, pourraient être utilisés au-delà de 2017 dans l'Examen stratégique des activités du Programme de travail intégré en cours, mais ne viendraient pas en substitution de cet examen stratégique. La Belgique a demandé des éclaircissements quant au rôle des bureaux conjoints dans l'Examen stratégique. Le secrétariat a informé les représentants que l'Examen stratégique verrait la participation de toutes les parties prenantes ayant un intérêt dans la mise en œuvre du Programme de travail intégré, et que davantage d'informations à ce sujet seraient prochainement disponibles.

#### **c) Rapport du Groupe de travail mixte CEE/FAO des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts sur sa trente-septième session**

*Documentation :* ECE/TIM/EFC/WP.2/2015/2.

98. En sa capacité de Président du Groupe de travail mixte CEE/FAO des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts, M. Johannes Hangler (Autriche)



a présenté le rapport sur la trente-septième session du Groupe de travail, qui s'est tenue du 18 au 20 mars 2015 à Genève.

99. Le Comité et la Commission se sont félicités du travail accompli par le Groupe de travail mixte et l'Équipe de spécialistes faisant rapport au Groupe de travail, considérant qu'il s'agissait d'une plateforme appréciable pour l'échange de savoir-faire technique entre les pays.

#### **d) Mise en œuvre du Plan d'action de Rovaniemi**

*Documentation :* ECE/TIM/2015/INF.3 ; FO:EFC/15/INF.3.

100. Le secrétariat a présenté le Plan d'action de Rovaniemi relatif au secteur forestier dans le contexte d'une économie verte, ainsi que les résultats d'une enquête récente à participation volontaire sur sa mise en œuvre.

101. Les représentants de la Finlande et de la Suisse ont appuyé la mise en œuvre du Plan d'action de Rovaniemi et ont considéré les actions et les projets mis sur pied en accord avec les objectifs dudit plan. L'Autriche a indiqué que, s'il avait été rendu compte de nombreuses activités engagées en la matière sur son sol, il n'existait aucune preuve que le Plan d'action de Rovaniemi y ait effectivement été appliqué. Les actions dont il avait été rendu compte en Autriche avaient été mises en œuvre indépendamment du Plan. La Fédération de Russie a rendu compte de la mise en œuvre du Plan d'action de Rovaniemi au niveau national en relevant la pertinence de l'expérience russe non seulement pour la région couverte par le Comité et par la CEF, mais aussi pour d'autres régions. La Suède a rendu compte de la coopération circumboréale, où le Plan d'action de Rovaniemi a servi de référence.

102. La France, appuyée par l'Allemagne, a souligné le caractère volontaire du Plan d'action de Rovaniemi. Pour elle, il ne faudrait pas que la mise en œuvre du Plan constitue un fardeau supplémentaire pour les pays, qui ont déjà leur propre programme national de promotion d'une économie verte.

103. La FAO a offert de créer une plateforme en ligne consacrée au Plan d'action de Rovaniemi sur le site Web de la CEE et de la FAO pour faciliter l'échange d'informations.

## **X. Questions relevant du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE**

### **a) Questions découlant de la soixante-sixième session de la Commission économique pour l'Europe**

*Documentation :* ECE/TIM/2015/INF.4 ; FO:EFC/15/INF.4.

104. M. Marco Keiner, Directeur par intérim de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement de la CEE, a rendu compte des résultats de la soixante-sixième session de la Commission économique pour l'Europe. À cette occasion, la CEE a été décrite comme étant idéalement placée pour continuer de contribuer largement au développement durable, entre autres par le renforcement de la gestion durable des services liés aux écosystèmes. De plus, la Charte des Nations Unies sur le logement durable, dont l'un des objectifs est de favoriser la durabilité dans le secteur de la construction et la réduction de l'empreinte carbone des bâtiments, a été approuvée. M. Keiner a également évoqué la déclaration de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable, qui mettait en lumière le rôle de

la CEE, en coopération avec la FAO, concernant la gestion durable des forêts dans la région et la contribution des forêts à une économie verte.

**b) Questions découlant de la soixante-douzième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière**

*Documentation :* ECE/TIM/2014/2.

105. Le secrétariat a présenté les résultats de la soixante-douzième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière qui s'est tenue à Kazan, en Fédération de Russie, du 18 au 21 novembre 2014, ainsi que les principaux points de discussion abordés à cette occasion, qui ont notamment porté sur le secteur forestier dans une économie verte, l'information, les notifications et les perspectives relatives aux forêts, le rôle des forêts dans le programme de l'après-2015, et le règlement intérieur du Comité. L'étude consacrée à la question de la propriété des forêts serait bientôt disponible, et la prochaine étude prospective serait lancée à la fin de 2016.

**c) Projet de programme de travail correspondant au sous-programme Bois et foresterie pour 2016-2017**

*Documentation :* ECE/TIM/2015/8 ; FO:EFC/15/8.

106. Le secrétariat a donné un aperçu du programme de travail, passage obligé de tous les sous-programmes de la CEE. Les activités mentionnées correspondaient aux allocations budgétaires et comportaient des indicateurs de succès. Le secrétariat a invité les représentants à passer en revue ce programme de travail et à l'adopter, en faisant observer que les documents préparés à l'intention des organes délibérants ne l'avaient été que pour une seule session, alors qu'il faudrait des documents pour deux réunions du Comité et deux réunions du Groupe de travail, ce qui veut dire que le nombre de documents devrait être multiplié par deux, pour autant que le Comité et la Commission en soient d'accord.

107. Le Comité a souligné l'importance de ce sous-programme dans lequel il fallait voir la contribution de la CEE au Programme de travail intégré avec la FAO dans le secteur forestier, et, à cet égard, a insisté sur la nécessité de la coopération la plus étroite entre la CEE et la FAO sur la base de leurs mandats respectifs et de leur savoir-faire professionnel.

108. L'Allemagne, la Belgique, la France et la Norvège ont fait part de leurs préoccupations face au large éventail de questions désormais couvertes et ont suggéré que des discussions s'engagent rapidement sur la fixation de priorités pour le prochain programme de travail.

109. En outre, les représentants de l'Allemagne, de la Belgique et de la France ont formulé les observations suivantes à propos du document :

a) La question se posait de savoir si le programme de travail du Sous-programme Bois et foresterie de la CEE venait en complément du Programme de travail intégré CEE/FAO. Le secrétariat a expliqué que le programme de travail du Sous-programme faisait partie du Programme de travail intégré et qu'il ne s'agissait pas d'un doublon ;

b) Pour certains pays, la palette d'activités inscrites dans le Programme de travail intégré aurait besoin d'être davantage ramassée, et ils ont souhaité être rassurés sur le fait qu'aucune activité ne serait déployée en dehors de tout mandat.

110. La Fédération de Russie a souligné l'importance particulière d'obtenir en temps opportun la traduction en langue russe des publications, non seulement pour la Fédération

de Russie, mais aussi pour l'ensemble de la Communauté d'États indépendants (CEI), entre autres.

111. Le Comité a adopté le programme de travail avec les modifications suivantes :

- a) Ajouter « de Rovaniemi » après « Plan d'action » au paragraphe 7 ;
- b) Ajouter le PNUE et l'IEF à la liste des organisations (sect. III C i), par. 3) avec lesquelles la CEE devrait coopérer ;
- c) Mettre à jour les références aux textes portant autorisation : ajouter la résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies (25 septembre 2015) à l'annexe III A 1 et la résolution 2015/33 du Conseil économique et social (ECOSOC) – L'arrangement international sur les forêts après 2015 à l'annexe III B 2 ; et supprimer la référence à la résolution de l'ECOSOC 2013/240 ;
- d) Doubler le nombre de documents destinés aux organes délibérants sous le point III A ii).

#### **d) Cadre stratégique 2018-2019**

*Documentation :* ECE/TIM/2015/9/Rev.1 ; FO:EFC/15/9/Rev.1.

112. M. Keiner a dressé un tableau d'ensemble du Cadre stratégique 2018-2019 pour le Sous-programme Bois et foresterie de la CEE. Il a indiqué que le Cadre stratégique restait un document évolutif jusqu'à ce qu'il soit approuvé. À l'évidence, l'accent était surtout mis sur la réalisation des ODD. Les indicateurs de succès portaient sur les résultats et non sur les activités du secrétariat. Le document montrait quel était l'objectif du sous-programme, les résultats que l'on en attendait et les indicateurs de succès s'y rapportant. Le Cadre stratégique serait soumis en novembre 2015 au Comité du programme et de la coordination, mais ne serait pas approuvé avant juin 2016.

113. Le Comité a témoigné son entière adhésion à l'objectif de la stratégie de mise en œuvre consistant à coopérer également avec d'autres partenaires dans la région, comme l'IEF et Forest Europe.

114. Tout en prenant note du document présenté par le secrétariat, l'Allemagne, la Belgique, la France et la Norvège ont estimé qu'il surévaluait le rôle du sous-programme en faisant de celui-ci une plateforme de dialogue sur la politique forestière, et ont demandé que l'on s'en tienne, comme précédemment, à une plateforme d'échange d'informations, d'expériences nationales et d'apprentissage mutuel. La Fédération de Russie s'est dite satisfaite du texte du document en l'état.

115. Les représentants de l'Allemagne, de la Fédération de Russie, de la Norvège, de la Suisse et de l'Ukraine ont à leur tour formulé des observations à propos du document.

- a) La suggestion a été émise de remplacer « l'après-2015 » par « 2030 » au paragraphe 6 ;
- b) Certains pays ont eu du mal à trouver les différents documents de référence et ont suggéré que les textes concernés soient insérés dans le document ;
- c) Certains pays ont estimé que l'action à mener dans le cadre des ODD devrait nécessairement être engagée de concert avec la FAO.

116. Le Comité a pris note du document et formulé à ce propos les observations dont il est rendu compte ci-dessus.

**e) Projet de règlement intérieur du Comité des forêts et de l'industrie forestière**

*Documentation :* ECE/TIM/2015/10 ; FO:EFC/15/10  
ECE/TIM/2015/INF.5 ; FO:EFC/15/INF.5.

117. Le secrétariat a passé en revue le projet de règlement intérieur, conçu pour renforcer la coopération entre le Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO. Il a également présenté les modifications apportées après la soixante-douzième session du Comité.

118. Les représentants de la Belgique, de la Fédération de Russie, de la Finlande, de la France, de la Norvège et de la Suisse ont formulé les observations et suggestions suivantes à propos du document :

a) Il conviendrait de renommer la section III « Représentation et accréditations » ;

b) Il conviendrait de remplacer les mots « immédiatement avant ou après » par « conjointement aux » ;

c) Plusieurs pays ont exprimé des doutes quant à la valeur ajoutée du document ;

d) Des réserves se sont fait jour quant aux limites possibles de la participation d'ONG, du secteur privé, des milieux universitaires et d'autres entités ;

e) Une objection a été formulée à propos du mot « consensus » au paragraphe 23, à quoi il a été proposé de substituer la mention d'un soutien des deux tiers des membres aux modifications proposées ;

f) Des réserves ont été émises quant à la possibilité de voir les membres du Bureau réélus jusqu'à trois fois, ce qui supposerait un maintien en fonction jusqu'à huit ans en continu, alors que, selon les Directives de la CEE, les membres du Bureau ne devraient se représenter qu'une seule fois ;

g) Les représentants ont recommandé que soit soumise pour examen une version révisée de ce document lors de la session mixte du Comité et de la Commission qui se tiendra en Pologne en 2017 ;

h) Le règlement intérieur d'une organisation ne peut pas fixer des obligations à une autre organisation ; il conviendrait donc de supprimer la référence aux sessions mixtes avec la CEF aux paragraphes 2 et 4 de la section II, ainsi que la mention de la FAO au paragraphe 15.

119. Le Comité a décidé d'inscrire ce point à l'ordre du jour de la session mixte en 2017, en tenant compte des observations reçues lors de la semaine Silva2015.

**f) Élection du Bureau**

120. Les membres ci-après ont été réélus et resteront en fonctions jusqu'à la fin de la soixante-quatorzième session : M. Christoph Dürr (Suisse) en qualité de Président, et M. Heikki Granholm (Finlande), M<sup>me</sup> Marta Gaworska (Pologne) et M. Guy Robertson (États-Unis) en qualité de Vice-Présidents.

**g) Lieu et date de la prochaine session**

121. À titre provisoire, il est prévu que la soixante-quatorzième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE se tiendra dans la semaine du 17 au 21 octobre 2016 à Genève (Suisse).

122. Le Canada a estimé qu'une réunion avec le Comité du logement et de l'aménagement du territoire serait utile, si possible sous la forme d'une manifestation conjointe. Le Comité invitera le Comité du logement et de l'aménagement du territoire à examiner la suggestion du Canada. M. Keiner soumettra cette proposition au Président du Comité du logement et de l'aménagement du territoire.

123. Le Comité a fait part de sa gratitude à la Pologne pour son offre d'accueillir en 2017 la prochaine session mixte du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts de la FAO, ainsi que la quatrième Semaine européenne des forêts. Le Comité a décidé que la soixante-quinzième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière se tiendrait conjointement à la trente-neuvième session de la Commission européenne des forêts de la FAO en 2017.

**XI. Questions relevant de la Commission européenne des forêts de la FAO**

**a) Suivi des décisions de la trente-septième session de la Commission européenne des forêts**

124. Le secrétariat a fait un exposé sur la base du document ECE/TIM/2015/11 – FO:EFC/2015/11, rendant compte des actions menées pour répondre aux demandes de la Commission lors de sa dernière session en décembre 2013 à Rovaniemi (Finlande). Il a rappelé l'action déployée par la FAO consistant à privilégier l'approche paysagère, le travail mené dans le cadre de l'application des directives volontaires concernant les régimes fonciers et la mise au point de la boîte à outils SFM, l'état des ressources génétiques forestières dans le monde et l'examen, d'un point de vue transsectoriel, de la question des forêts et de la sécurité alimentaire. Il a invité les délégations à donner davantage d'orientations et à traiter en particulier les points pour examen, contenus dans les annexes I et III du document du secrétariat.

**Activités forestières du Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale**

125. M<sup>me</sup> Kitti Horvath, de la FAO, a présenté les activités menées en 2014-2015 au Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (FAO-REU) et au Bureau sous-régional pour l'Asie centrale (FAO-SEC). Les activités du REU et du SEC ont surtout été centrées sur les grands domaines techniques suivants : i) la gestion durable des forêts, et la politique en la matière ; ii) l'utilisation durable de la dendroénergie ; iii) les questions relatives à l'état de santé des forêts ; iv) le soutien au renforcement d'un cadre politique, juridique et institutionnel pour la mise en œuvre d'une politique de gestion durable des forêts et des ressources forestières et arboricoles ; v) l'appui à l'évaluation et au suivi des ressources forestières et arboricoles, et la collecte de données en la matière ; et vi) le renforcement du rôle que jouent les forêts et les arbres dans l'environnement. Plusieurs projets étaient financés par la FAO et par des sources extérieures (essentiellement le FEM et des gouvernements). La FAO a affiché sur son site Web des informations relatives à ces projets.

126. Les représentants ont accueilli le rapport avec satisfaction et souligné l'importance de l'action menée. Certaines délégations, dont l'Ukraine, ont fait part de leur intérêt et de leur souhait de poursuivre à l'avenir avec la FAO l'action menée dans le domaine de la foresterie.

127. Le représentant de la Fédération de Russie a remercié la FAO de son soutien en faveur du projet du FEM mettant spécialement l'accent sur la gestion durable des forêts, en particulier dans la zone boréale de la Fédération de Russie. Rappelant les décisions prises dans le cadre de Metsä2013 et de la vingt-deuxième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière, il a demandé à la FAO d'envisager également d'autres moyens de promouvoir les questions relatives aux forêts boréales au sein de la FAO, notamment par un travail interdisciplinaire sur ces forêts et par la mise sur pied d'un groupe de travail spécialisé englobant les pays intéressés.

128. La Commission a recommandé à la FAO de poursuivre son action pour le développement et la diffusion de la boîte à outils SFM et pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières, et a pris note du besoin d'élargir la couverture thématique aux questions relatives à l'adaptation aux changements climatiques et à la restauration des forêts et des paysages.

## **b) Genre, jeunesse et éducation**

129. M<sup>me</sup> Eva Müller a présenté ce point de l'ordre du jour mettant en lumière les défis particuliers que font naître l'inégalité entre les sexes, le vieillissement de la population active, le nonaccès de la jeunesse à la prise de décision concernant les forêts, les lacunes dans la formation des forestiers eu égard à l'évolution de leur rôle, et l'urbanisation, qui entraîne une érosion des connaissances concernant la forêt et ses atouts. Elle a esquissé un certain nombre de mesures qui pourraient être prises pour y remédier.

130. La Commission, reconnaissant l'importance de ces questions et jugeant le moment bien choisi pour les traiter, a pris acte de la nécessité de mesures efficaces permettant de transformer les difficultés en opportunités. Les représentants ont reconnu le besoin de collaborer avec d'autres entités du système des Nations Unies et avec les programmes pertinents dans ces domaines. Tout en notant l'intérêt d'associer l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des emplois verts (Réseau conjoint d'experts OIT/CEE/FAO), ils ont invité la FAO à soutenir le travail éducatif axé sur la forêt à l'adresse du public au sens large, en tenant compte des possibilités de synergie avec la CEE dans le contexte régional.

131. La Commission a invité les pays à intégrer les questions relatives au genre et à la jeunesse dans leurs politiques forestières et à garantir et suivre la mise en œuvre de ces politiques, à accroître la participation des représentants des femmes et des jeunes lors de manifestations consacrées aux forêts, à identifier les principales difficultés auxquelles l'enseignement forestier sera confronté à l'avenir et examiner des approches novatrices pour y remédier et attirer davantage d'étudiants dans le domaine de la foresterie, et à fournir des ressources adéquates à la FAO afin de renforcer la prise en compte des questions liées au genre et à la jeunesse par le secteur forestier. Des concours internationaux tels que l'« International Junior Forest Contest » et « Youth in European Forests » ont été cités en exemples d'outils propres à susciter la participation de la jeunesse.

132. La Commission a recommandé à la FAO de soutenir les pays en renforçant les capacités et en fournissant un appui technique pour que les questions relatives au genre et à la jeunesse soient intégrées dans les politiques forestières et que ces politiques soient appliquées, en soutenant l'autonomisation économique des femmes dans la chaîne de valeur forestière par le biais de la création d'entreprises, et en collaborant avec le Groupe

consultatif sur la connaissance des forêts afin de fournir des orientations pour la modernisation de l'enseignement forestier.

### c) Contributions à la gouvernance de la FAO

*Documentation :* ECE/TIM/2015/13 ; FO:EFC/15/13.

133. M. Goran Stavrik, de la FAO, a informé les délégations du rôle des conférences régionales dans le mécanisme de gouvernance de la FAO et du potentiel de contribution que cela offre aux commissions techniques régionales. Il a également exposé le calendrier indicatif du processus décisionnel.

134. M. Peter Csoka, de la FAO, a présenté un modèle révisé pour l'apport d'informations coordonnées à l'ordre du jour du COFO, à la Conférence régionale et au Programme de travail de la FAO dans le domaine de la foresterie, en mettant en exergue les modifications recommandées par le Comité directeur du COFO sur la base de l'expérience acquise depuis l'introduction du système.

135. M. Rob Busink, Président de la CEF, a présenté la proposition du Comité exécutif concernant la recommandation relative aux ordres du jour de la Conférence régionale et du COFO.

136. Les représentants ont relevé l'importance de contribuer à la gouvernance de la FAO et, tout en reconnaissant les avantages du système de coordination, ont pris note de la nécessité de consacrer davantage de temps à l'examen des points concernés, en fonction de leur importance. Pour les sessions à venir, la Commission a demandé au Comité exécutif de faire en sorte d'engager sans attendre l'examen de ces recommandations dans la transparence et a instamment prié le secrétariat de mettre à disposition toute la documentation existante à propos de ce point de l'ordre du jour, bien en avance de la session.

137. La Commission a décidé de recommander qu'à partir de la présente session, la Conférence régionale pour l'Europe reçoive le rapport de la Commission au titre d'un point distinct de l'ordre du jour. La Commission a également décidé d'inviter la Conférence régionale à reconnaître l'importance de la collaboration en matière forestière (annexe II a).

138. La délégation de la Fédération de Russie a fait un exposé sur les priorités suggérées concernant le programme forestier de la FAO et a recommandé que celles-ci soient prises en compte dans l'établissement des priorités régionales de la FAO dans le domaine de la foresterie et dans les ordres du jour du COFO et de la Conférence régionale pour l'Europe. Les priorités évoquées par la Fédération de Russie concernaient notamment l'action à mener dans les forêts boréales, les cibles des ODD relatifs aux forêts, la prévention et l'extinction des incendies de forêt, le rôle de la forêt sur le plan de l'alimentation et les glossaires terminologiques multilingues relatifs à la foresterie.

139. La Commission a également examiné le projet de recommandation concernant l'ordre du jour du COFO. La Suède a souligné l'importance qu'elle attachait au fait que la FAO continue de traiter des questions de genre dans les mesures qu'elle est amenée à prendre, considérant qu'il s'agissait d'une question touchant à de nombreux domaines. Il a été noté que la FAO, à l'occasion du prochain COFO, présenterait un rapport d'activité devant permettre l'examen de nouvelles mesures possibles concernant les questions liées au genre et à la foresterie. La Commission a été informée du fait que les points inscrits à l'ordre du jour découlant de décisions antérieures du COFO ou d'autres organes directeurs, comme l'action déployée au sujet des forêts boréales ou le suivi de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, seraient automatiquement incorporés à l'ordre du jour. Tout

en prenant note de la nécessité de conserver un ordre du jour bien ciblé, la Commission a décidé de recommander qu'il soit donné suite aux points contenus à l'annexe II b.

140. S'agissant des recommandations relatives aux priorités du programme de la FAO en matière de foresterie, la Commission a demandé au secrétariat de faire une compilation des recommandations formulées par la Commission à l'occasion de Silva2015 en indiquant les liens existants entre ces recommandations et les Objectifs stratégiques de la FAO et de joindre cette compilation au rapport en tant qu'annexe II c. La Commission a décidé de ne pas fixer de priorités à ce stade, en raison du manque de temps pour un examen approfondi. Le secrétariat a été invité à compiler les recommandations du rapport en vue de la fixation des priorités du programme de la FAO dans le domaine de la foresterie et de les relier aux Objectifs stratégiques de la FAO.

**d) Progression de Silva Mediterranea et du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne**

*Documentation :* ECE/TIM/2015/14 ; FO:EFC/15/14.

141. M<sup>me</sup> Catrin Promper a présenté les progrès réalisés par le Groupe de travail de la CEF sur l'aménagement des bassins versants de montagne. La nouvelle gouvernance-stratégie avait été élaborée sur la base des besoins établis lors de la session de Rovaniemi en 2013 pour un plan de travail précisément défini et dans l'espoir d'obtenir des résultats plus clairs. Deux groupes de travail avaient été créés à cet effet : i) le Groupe de travail sur l'eau et les forêts ; et ii) le Groupe de travail sur la gestion des dangers et des risques de catastrophe dans les zones montagneuses. Ces deux groupes avaient mis au point des plans de travail et engagé des activités préliminaires. Le Groupe de travail de la CEF avait renforcé les contacts avec cette dernière au travers de la nouvelle structure de communication, à savoir : i) page d'accueil ; et ii) lettre d'information, et en prenant contact avec les membres de la CEF pour désigner ou confirmer des coordinateurs.

142. La Commission a accueilli le rapport avec satisfaction et s'est félicitée des diverses activités déployées par le Groupe de travail. En plus des informations mises à disposition sur différentes activités nationales, les représentants se sont réjouis des progrès réalisés en termes de rapports adressés à la Commission et des efforts faits pour tenir les membres informés.

143. La Commission a souligné le besoin de renforcer encore les engagements pris à l'égard du Groupe de travail de la CEF, notamment avec la désignation d'un coordinateur en son sein, et aussi de continuer à assurer un travail d'orientation à son intention. Elle a fait part de son soutien à l'action du Groupe de travail et de son engagement envers celui-ci.

144. La Commission a noté que la Journée internationale des forêts en 2016 aurait pour thème les forêts et l'eau, relevant au passage la pertinence des activités du Groupe de travail de la CEF et leur caractère opportun.

145. M. Nicolas Picard, de la FAO, a rendu compte des travaux du Comité sur les questions forestières méditerranéennes, de Silva Mediterranea et notamment de la quatrième Semaine forestière méditerranéenne, des activités de suivi de la Déclaration de Tlemcen pour la troisième Semaine forestière méditerranéenne 2013, des deux sessions extraordinaires de Silva Mediterranea s'étant tenues depuis la session précédente de la CEF, de l'évaluation de Silva Mediterranea, des travaux et de l'évaluation du Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes, et des activités des groupes de travail du Comité.

146. La Commission a pris note avec satisfaction du rapport et des réalisations de Silva Mediterranea et a salué le rôle actif et les progrès significatifs du Comité. Les représentants



ont noté l'importance des activités déployées dans le cadre de Silva Mediterranea, qui dépassent les frontières de la région et permettent de nouer des liens entre diverses commissions forestières régionales.

147. Certaines délégations ont réitéré l'opinion que le débat sur les questions concernant la CEF mériterait d'occuper davantage de place lors des sessions mixtes à venir du Comité et de la CEF.

#### **e) Élection du bureau**

148. Conformément à son règlement intérieur et selon l'usage, la Commission a élu par acclamation M. Kenan Kilic (Turquie) à la présidence et réélu M. Rob Busink (Pays-Bas) et M<sup>me</sup> Christine Farcy (Belgique) à la vice-présidence. Elle a élu M<sup>me</sup> Liubov Poliakova (Ukraine) en qualité de Vice-Présidente jusqu'à la fin de la trente-neuvième session de la Commission.

149. Le Président, M. Busink, a remercié le Vice-Président sortant, M. Andrey Filipchuk, qui a présidé la CEF d'avril 2011 à octobre 2013, et a été membre du Comité exécutif depuis mai 2008. M. Busink a rendu hommage à l'excellent travail effectué au fil des ans par M. Filipchuk et l'a remercié pour ses conseils avisés, son ouverture et sa disponibilité. Il lui a remis un certificat en gage de reconnaissance pour les services considérables qu'il a rendus.

150. La Commission a chaleureusement remercié M. Rob Busink, Vice-Président sortant, pour son excellent travail en qualité de Président de la Commission et de Vice-Président du Comité directeur du COFO.

#### **f) Lieu et date de la prochaine session**

151. La Pologne a réitéré son offre, formulée lors de la dernière session du Comité des forêts et de l'industrie forestière, en 2014 à Kazan, d'accueillir en 2017 la prochaine session mixte du Comité et de la Commission, ainsi que la Semaine européenne des forêts, qui se tiendra conjointement à la session du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE. Les participants ont approuvé par acclamation la tenue de la prochaine session de la Commission européenne des forêts de la FAO conjointement à la session du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE en 2017, en Pologne.

152. Les participants ont pris note de la nécessité d'améliorer l'organisation des sessions mixtes et de mieux gérer le temps qui leur est consacré, et les bureaux ont été invités à envisager des solutions innovantes, consistant par exemple à prévoir un certain nombre de journées pour débattre des questions concernant la Commission ou le Comité, ou des questions mixtes.

153. Le secrétariat a noté que, selon l'usage, la FAO serait le partenaire chef de file pour l'organisation de la prochaine session mixte.

## **XII. Questions diverses**

154. Néant.

## **XIII. Adoption du rapport**

155. Le Comité et la Commission ont adopté le présent rapport en séance.

156. Le Président a remercié les représentants de leur contribution au rapport. Le secrétariat mixte a informé les participants que le rapport final édité paraîtrait au cours des jours suivants.

157. Les participants ont en outre exprimé leurs sincères remerciements au Gouvernement suisse, à l'Office fédéral de l'environnement, au canton d'Obwald, à la municipalité d'Engelberg et à sa population pour leur hospitalité et pour l'excellente organisation de la réunion.

158. La clôture de la session mixte a été prononcée le vendredi 6 novembre 2015 à 1 h 22.

## Annexe I

[Anglais seulement]

### Forest products market statement

#### I. Overview of forest products markets in 2014-2015

1. The general condition of forest products markets in the UNECE region continued to improve in North America and Europe in 2014, which is substantiated by the overall positive economic developments, upward trends in housing and construction, and increasing consumption of roundwood (raw materials) and wood products.

2. The CIS experienced mixed results, with growth in industrial roundwood and pulp and paper consumption in 2014, while sawnwood and panels consumption contracted, each by more than 4%. Production, however, was up for all the major product categories of the CIS, with exports increasing, supported by a much weakened Russian ruble.

3. Currency fluctuations are impacting forest products trade across the UNECE region. A strong US dollar against a weakened Russian ruble, Canadian dollar, Brazilian real and euro has and will continue to influence trade flows.

4. Structural changes in the pulp and paper sector are likely to have wide-reaching ramifications. People are changing the way that they correspond, read media and books, and pay bills, which is having profound effects. Consumption of paper and paperboard has fallen by about 10% in North America and 5% in Europe between 2010-2014 r years, with a structural change between printing and writing paper, and paperboard.

5. For 2015, the Committee on Forests and the Forest Industry (COFFI) forecasts that the consumption of forest products in the UNECE region is expected to decline at an annual rate of 0.2%. 2016 is expected to show a growth of 0.8% on a roundwood equivalent basis, with the strongest growth in wood pellets. The subregional breakdown is as follows: the CIS is the only subregion with growth in both years (1.4% in 2015 and 2.1% in 2016), Europe is flat in 2015 and increase 1.1% in 2016 and North America decline of 0.6% in 2015 and growth of 0.3% in 2016.

#### Economic developments with implications for the forest sector

6. In the UNECE region, there are also sharp variations in current growth rates and economic prospects across its members. The decline in oil prices has supported the global recovery but also contributed to the growth divergence. For a number of energy-exporting economies in the Commonwealth of Independent States (CIS), notably the Russian Federation, weaker oil prices represented a significant shock.

7. In the European Union (EU), countries outside the eurozone have experienced rapid growth. This is a pattern that is expected to continue in 2015-2016. The improvement of economic performance in the new EU member States in Central Europe has been driven by the new dynamism in the euro area, stronger domestic demand and the use of EU structural funds.

8. In south and eastern Europe, structural factors continued to hold back the recovery. Falling oil prices were the main factor affecting economic performance in the Russian

Federation but Western economic restrictions increased financing costs. Diminished economic prospects in the largest economy in the CIS had a negative impact on other countries in this subregion through the trade, investment and remittances channels. In Ukraine, the conflict in the east and contractionary policies are severely depressing economic activity. As a result of these negative influences, output in the CIS is expected to contract in 2015 and stage only a limited recovery in 2016.

9. Employment growth has accelerated in advanced economies, in particular in the US. However, unemployment remains elevated in many countries, in particular in the eurozone, where unemployment is expected to remain high, which will limit income growth.

10. Construction spending in the US bottomed out in 2011 and has continued to climb since then, but it remains well below pre-crisis levels. In the European Union, the decline of the construction sector was deeper and more protracted but in 2014, the sector initiated a recovery, making a positive contribution to employment growth for the first time since the financial crisis. Housing prices have been growing well above inflation in many countries in the region.

11. A weaker euro to US dollar exchange rate has contributed to the improved outlook for the eurozone. Currencies in the CIS weakened sharply in late 2014 and early 2015, as a result of lower energy prices and capital outflows.

12. Overall, investment in advanced countries has gained little traction, despite accelerating growth and a supportive financial backdrop. This depresses current demand but also undermines long-term growth prospects.

13. Economic prospects in the ECE region are mixed. Activity is expected to accelerate further in the advanced countries but significant fragilities remain from the legacies of the global financial crisis. In the CIS, geopolitical tensions are having a dampening effect on activity, despite some limited recovery in commodity prices.

#### **Policy and regulatory developments affecting the forest products sector**

14. The use of wood and the management of the forest resource from which it is derived have influence across policies, markets and economies. The EU Forest Strategy, which was adopted on 20 September 2013, responds to the challenges facing the forest sector and key policy developments in the EU. The EU Forest Law Enforcement, Governance and Trade (FLEGT) Action Plan has been in force since 2003. As of November 2015, six exporting countries had voluntary partnership agreements (VPAs). The EU Timber Regulation (EUTR) came into effect on 3 March, 2013. A recent assessment concluded that its implementation remains challenging and inconsistent across EU member states. Some countries reported that initial checks of proof of legality had revealed that, in 1 out of 3 cases, operators did not have an adequate due care system in place. In other countries, reported illegal logging has dropped significantly: for example, in Estonia, where there had been 800 cases in 2002 there were only 8 in 2014.

15. The Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP) trade agreement between the EU and the US is still under negotiation. Negotiations began in July 2013 and are expected to continue through 2015. A separate agreement between the EU and Canada was concluded in September 2014.

16. Fiscal policy can also affect wood use. In Sweden a tax deduction (ROT) on labour and materials for home improvement has stimulated the domestic demand for sawn wood.

17. The upcoming climate discussions at COP-21 in Paris will have a potentially significant impact on the forest products sector, in particular the extent to which carbon will

be credited to harvested wood products, both for storage and for avoided emissions by substituting wood for more carbon-intensive materials.

18. A number of countries in eastern and western Europe are considering limitations of log exports. Such bans would primarily affect countries with high import dependency from Belarus and Ukraine. Latvia, Lithuania and Poland, in their national market statements, indicated this was a possible issue for their wood processing industries. In other countries (for example in Slovakia) forests are being withheld from production until their ownership under restitution laws has been settled.

19. The world's total certified forest area as of May 2015 was about 439 million hectares, which is 10.9% of the total global forest area. The growth of certified forest area is slowing and it may be time for diversification and new approaches to certification, including opportunities to address regulatory needs for monitoring and providing accountability benefits. The issue of double-certification of forests by PEFC and FSC seems to be larger than has previously been reported. Poland, for example, reported 6.9 million ha certified under both schemes. Chain-of-custody certificates increased by 4.7% in 2014-2015 to reach a total of 39,609.

#### **Institutional forestland ownership**

20. Worldwide, financial investors hold close to 24 million hectares of timberland, at an estimated value of close to \$100 billion. This group of forest owners represents a growing share of the world's industrial timber supply. Financial investors have changed the way in which the forest industry operates; many forest companies in the US no longer control their raw material sources, and the same is happening in other regions.

21. The institutional ownership of forestland is still limited in Europe, where state ownership and small-scale private ownership (family forestry) are the dominant ownership types.

22. There are four basic types of financial investment in forestry:

- (a) Timberland investment management organizations (TIMOs) – companies that acquire and manage forests on behalf of institutional investors;
- (b) Real estate investment trusts (REITs) – companies in the US that pass at least 90% of their income to investors, and which earn at least 75% of their income from the sale of raw material;
- (c) Direct investment by institutional investors – which can take several forms;
- (d) “Retail” investment companies – which offer individual investors the opportunity to invest in forests at a very small scale.

23. Forests have several characteristics that distinguish them from other asset classes, and analyses of return drivers for forestry investments show that 65% - 75% of returns are derived from biological growth. A second distinguishing factor affecting returns on forest investments is variation in timber prices, typically ranging between 25% and 30% of the total return. Finally, changes in forest land prices contribute 2% - 5% of overall investment returns. It is logical to argue, therefore, that forests grow and produce returns even if economic and market circumstances are challenging, as they have been in the last few years.

24. The impacts of timberland investment on forest products markets vary by region and the type of forests. In general, financial investors in North America adjust their harvest levels in response to market demand. A high level of timberland ownership among financial

investors reduces the tendency of some integrated companies to continue harvesting and processing timber, even in weak markets, and the misallocation of logs (e.g. sawlogs being processed in integrated company pulpmills) is mostly avoided.

## II. Summary of regional and subregional markets for key forest products

### Wood raw materials

25. Of the total roundwood removals in the UNECE, approximately 16% of logs were used for fuel. The 201 million m<sup>3</sup> of fuelwood were consumed predominantly in Europe, which accounted for almost 60% of the total fuel consumption in the UNECE. Although the data for roundwood volumes removed from forests for fuel are highly unreliable, it is clear that a fairly large share of forest removals is used for energy purposes.

26. Total consumption of roundwood in the UNECE continued its upward trend to reach 1.26 billion m<sup>3</sup> in 2014. This was an increase of 1.1% from 2013, and was more than 5% higher than in 2010. The biggest relative increase was in the CIS subregion.

27. The usage of roundwood in the CIS subregion reached 182 million m<sup>3</sup>, which was almost 20% higher than in 2010.

28. In Europe, total log consumption, including industrial roundwood and fuelwood, was up 2.4% in 2014 from 2013, with hardwood log usage by the forest industry increasing the most.

29. Log consumption in North America increased least among the three UNECE subregions, rising by only 0.7% between 2013 and 2014. The major reasons for the limited growth in North America as compared to the other two subregions included a decline in log usage by the pulp industry in the US and practically no change in the demand for sawlogs by the sawnwood sector in Canada from 2013 to 2014.

30. Global trade of softwood roundwood in 2014 remained practically unchanged from 2013 at approximately 84 million m<sup>3</sup>, according to estimates by Wood Resources International. Trade slowed towards the end of 2014 and log shipments in the first five months of 2015 have continued to be slow. The biggest falls in imports in 2015 were seen in China and Japan, where import volumes during the first five months fell 23% and 30%, respectively compared to the same period in 2014.

31. The UNECE region is a major net exporter of logs with Asia being the major destination for wood raw-material. In 2014, net exports of softwood logs to destinations outside the region reached 28 million m<sup>3</sup>, while hardwood log net exports were close to two million m<sup>3</sup>. The major trade flows of logs all involve shipments of softwood logs to China with New Zealand, Russia, the US and Canada being the largest supplying countries in ranking order. This is affecting many countries in the region – in France, for example, log exports to China have risen from 30,000 m<sup>3</sup> in 2000 to 600,000 m<sup>3</sup> in 2014.

32. Domestic demand in some cases continues to be strong: for example, a rise of 4% is expected in Finnish pulpwood in 2016 to supply new pulp mills. Afforestation in Ireland has increased the forested area by one-third in the past 25 years while in the UK softwood removals have increased by 31% since 2007.

33. COFFI forecasts that removals of industrial roundwood are expected to increase in the UNECE region at an annual rate of 0.4% in 2015 and 0.8% in 2016. The subregional

breakdown is as follows: Europe showing a decline of 0.2% in 2015 and a rise of 1.1% in 2016; CIS is expected to increase 1.8% in 2015 and then 1.9% in 2016; and North America to increase 0.2% in 2015 and fall 0.2% in 2016.

### Sawn softwood

34. As was the case in 2013, 2014 continued on a slow and unsettled trend of improving economic outcomes for sawmills. Recovery was ongoing in North America and the first increase in consumption in four years occurred in Europe. The CIS countries suffered a setback in 2014 as economic conditions and depreciating currencies negatively impacted sawn softwood demand. Sawn softwood consumption in 2014 increases by 4.6% in North America and 2.5% in Europe while the CIS countries recorded a decline of 3.7%. Though volatility in currency exchange rates impacted countries differently, all regions posted gains in production: North America (3.5%); Europe (3.0%); and the CIS (0.9%).

35. The European market reported an apparent consumption in 2014 of 86.4 million m<sup>3</sup> (increasing by 2.2 million m<sup>3</sup> since 2013) while results were mixed depending on the country. The Nordic countries, and particularly Sweden, contributed more than half of the net European apparent consumption increase (1.2 million m<sup>3</sup>). Strong domestic and export markets allowed European production to grow by 3% in 2014 reaching 100.9 million m<sup>3</sup> - the highest recorded level since 2011. Prices in euros increased for European sawn softwood in some overseas markets, whereas prices dropped in Japan and remained stable in Europe. Middle East and North African markets experienced some price appreciation.

36. Sawn softwood consumption in the CIS region decreased by 3.7% (to 17.6 million m<sup>3</sup>) over 2013, while gains in production were 0.9% as compared to the previous year totalling 36.1 million m<sup>3</sup> in 2014. The dramatic devaluation of the rouble in early 2015 made exports of sawn softwood from Russia extremely attractive. Although the rate of growth has slowed, China remained the largest export market for sawn softwood from Russia. In 2014, Russian sawn softwood shipments to China were 8.4 million m<sup>3</sup> - an increase of 11% compared with 2013. Aided by a weakening ruble, Russian producers enjoyed a weighted average price increase of 24% (in rubles per m<sup>3</sup>) during 2014 compared with 2013.

37. The slow and steady improvement of new residential housing starts and repair and remodelling activity continued in North America. North American sawn softwood consumption increased by 4.6% in 2014. US consumption rose to 72 million m<sup>3</sup> (a gain of 6.4%) while Canada's apparent consumption decreased for the second straight year to 14.4 million m<sup>3</sup> (a decline of 3.6%). US sawn softwood production grew by 5.4% in 2014 reaching 53.8 million m<sup>3</sup> with 2015 consumption forecast to gain 6% while Canadian production gained 1.1% in 2014 to 41.9 million m<sup>3</sup>. Production gains outpaced growth in demand in domestic and export markets and prices suffered on most products. Currency swings favoured Canadian producers, although there is some uncertainty regarding the Softwood Lumber Agreement which expired in October 2015. Canadian-based companies have also invested heavily in the US southeast and now own 30% of production capacity in construction-grade sawn softwood there.

38. COFFI forecasts that production of sawn softwood will increase in the UNECE region at an annual rate of 1.0% in 2015 and 1.6% in 2016. The subregional breakdown is as follows: Europe with a gain of 0.6% in 2015 and 1.5% in 2016; CIS is expected to increase 1.9% in 2015 and another 0.8% in 2016; and North America will gain 1.1% in 2015 and 2.0% in 2016.

39. After difficult market conditions in 2015, the market is expected to improve in 2016.

### **Sawn hardwood**

40. Total apparent consumption of sawn hardwood in the UNECE region increased to 34.4 million m<sup>3</sup> in 2014, a 3.3% rise compared with 2013. This was the second consecutive year of increase, a sign that the upward trend may be sustainable.

41. Sawn hardwood production in the UNECE region increased by 5.8% in 2014, to 39.1 million m<sup>3</sup>. Production had increased in the CIS and North America in 2013 and declined in Europe, but it increased in all three subregions in 2014.

42. The downturn in sawn hardwood imports in the UNECE region in 2012 and 2013 ended in 2014 when imports increased by 7.7%, to 6.7 million m<sup>3</sup>. The UNECE region exported 11.4 million m<sup>3</sup> of sawn hardwood in 2014, up by 15.2% over 2013, with exports increasing in all three subregions.

43. China continued to dominate the global sawn hardwood trade in 2014. Its sawn hardwood imports increased by 32% in 2014, to \$4.2 billion, and its share of total global trade value increased from 33% to 39%. The continued rise in Chinese consumption was the major factor driving sawn hardwood supply shortages and price increases in 2014, especially in the first half of that year. There were signs of a slowdown in the growth of demand in China towards the end of 2014, and these signs were also evident in the first quarter of 2015.

44. European oak prices rose in 2014. In addition to strong overall demand, this was driven by price hikes for competing American white oak assortments. French sawn oak prices climbed by 1% - 13%, depending on specification, in the first seven months of 2014. Prices for European sawn beech also increased in 2014 after stagnating for most of 2013.

45. The pallet industry is a significant user of hardwoods. Even countries with a minimal forest products sector benefit from pallet mills to assist local industry. Spain has seen improvements in capacity in this area.

46. Hardwood is a significant underused resource in the European forest with engineering values that far exceed softwood (up to 400% more strength). There is increasing interest in using hardwood for load-bearing construction. For example, for this end use in Switzerland the Omega House in Biel has used beech timbers and in Germany LVL for flooring and construction purposes is now being produced from beech.

47. Prices for kiln-dried US hardwood increased sharply between October 2013 and June 2014, triggered by strong demand, particularly in Asia and domestically and intensifying due to weather-related shortages in the 2013-2014 winter.

48. COFFI forecasts that production of sawn hardwood will decline in the UNECE region at an annual rate of 1.0% in 2015 and then rise slightly by 0.4% in 2016. The subregional breakdown is as follows: Europe is expected to gain 1.4% in both 2015 and 2016; CIS increases 3.1% in 2015 and stays flat in 2016; and North America with a decline of 3.2% in 2015 and a further decline of 0.3% in 2016.

### **Wood-based panels**

49. 2014 saw continued growth in North America, driven largely by the US, while economic growth in Europe and the CIS region remained stagnant. Consumption of wood-based panels exhibited moderately strong growth in both North America (5.0%) and Europe (4.7%) although it declined by 4.4% within the CIS region. Plywood consumption increased by just 1.2% across the region although it grew by an impressive 3.9% in the Europe subregion. Particleboard consumption grew by just 2.1% across the region and was



up by 8.5% within North America and down by 8.3% within the CIS region. In the case of OSB, consumption growth was strong across all three subregions, growing by 7.6%. Finally, fibreboard consumption, with strong growth in North America (4.2%) and in Europe (6.6%), declined within the CIS region (1.0%).

50. Wood-based panel production in the UNECE region increased by 3.5% in 2014. While production volumes increased across all panel types, both plywood and particleboard experienced small increases (1.0% and 1.8%, respectively). In contrast, both OSB and MDF exhibited strong growth in production (5.4% and 3.4%, respectively). Looking ahead to 2015, plywood, particleboard and MDF are projected to display minimal growth in production volumes, ranging between 0.5% and 2.3%. In contrast, the rapidly emerging OSB industry in the Russia Federation is expected to propel strong growth in OSB production within the UNECE region in 2015, although OSB production in the other subregions is also projected to display healthy growth.

51. Both the US and the CIS region reported panel trade deficits in 2014, while Europe showed a slight trade surplus (although this was down substantially from 2013). In the case of North America, the trade deficit in wood-based panels increased by 62% whereas the trade deficit in the CIS region actually narrowed by 39%.

52. COFFI forecasts that production of wood-based panels will increase in the UNECE region at an annual rate of 1.2% in 2015 and by 1.4% in 2016. The subregional breakdown is as follows: Europe is flat in 2015 and will grow 0.8% in 2016; CIS should increase at 2.6% in 2015 and 4.2% in 2016; and North America is forecast to grow 2.0% in 2015 and 2.9% in 2016.

#### **Paper, paperboard and woodpulp**

53. The pulp, paper and paperboard market was once again in flux, as large concentrations of graphic paper capacity continued to be rationalized in Europe and North America – a development that has persisted for well over a decade now. South American expansions of chemical market pulp capacity continued to affect UNECE producers, with tonnage easily absorbed by first the tissue and packaging segments, and second by consumers wanting to reduce their use of higher-cost softwood kraft grades. Southeast Asia remained the favoured target market, despite a marked slowdown in the level of investment in new paper and paperboard installations to serve rapidly growing economies. The ramifications of these and other changes are being felt on a global basis.

54. Despite significant capacity closures across several graphic paper grades throughout Europe, Japan and North America in 2014, excess production capacity remains when measured against falling or static demand and, as a result, prices have deteriorated. Apparent consumption in Europe rose in 2014, aided by stronger economic activity, but fell in North America due to ongoing negative impacts of the growth in electronic media, which affected graphic papers. Graphic paper and chemical wood pulp output fell across Europe and North America. In the CIS, both production and apparent consumption increased due to ongoing investment in capacity.

55. While global demand for pulp and paperboard grew in 2014, graphic paper consumption fell. Electronic communication continued to play a major role in the evolution of the pulp and paper segments, while paperboard actually benefitted from increased online shopping.

56. In the pulp sector, expansions of bleached hardwood kraft capacity in South America continued to be by far the most important factor influencing the market in 2014 and 2015. In the paper sector, the current trend continues to be to convert production to paperboard and packaging grades.

57. Prices in the pulp sector corrected in general in 2014, while hardwood kraft grades rebounded on a significant price advantage over higher-priced softwood-based pulps; by mid-2015, pulp prices appeared to have stagnated on poor pricing of end-use products downstream – in particular graphic grades – and unfavourable currency plays against the rising US dollar; however, weaker currencies have provided export opportunities and improved margins for pulp and paper producers.

58. COFFI forecasts that production of pulp is expected to decline in the UNECE region at an annual rate of 0.8% in 2015 and then stay flat in 2016. The subregional breakdown is as follows: Europe is flat in 2015 and is expected to gain 1.5% in 2016; CIS is expected to increase 1.5% in 2015 and then decline -0.8% in 2016; and North America is forecast to decline at 1.7% in 2015 and a further 1.0% in 2016.

59. COFFI forecasts that production of paper and board will decline in the UNECE region at an annual rate of 1.0% in 2015 and increase 0.2% in 2016. The subregional breakdown is as follows: Europe is declining 0.7% in 2015 and expected to gain 0.7% in 2016; CIS is forecast to gain 0.8% in 2015 and stay flat in 2016; and North America would decline 1.5% in 2015 and gain 0.3% in 2016.

### **Wood energy**

60. Wood energy markets are developing strongly. Wood remains the single most important source of renewable energy in the UNECE region though wood's share in renewable energy is falling as wind and solar energy develop.

61. Data from the Joint Wood Energy Enquiry (UNECE/FAO, 2015) show that the forest-based industry is the largest consumer of wood energy (43.9%), followed by the residential (35.8%) and power-and-heat (17.3%) sectors. Wood for energy (by volume of wood used) in 2013 was derived mainly from wood-processing co-products (57.8%) and direct (36.4%) sources, including trees in and outside forests.

62. The wood-pellet manufacturing sector is the most dynamic and underwent important organizational restructuring in 2014, including downstream expansion into retail and distribution. Exports are increasing rapidly for a number of countries in the region – Latvia for example increased exports by 22% in 2014 and is forecast to export 1.6 million tonnes by 2016. Latvia is now the third leading exporter in the UNECE region after Canada and the United States. The JWEE 2013 indicates that per capita wood-pellet consumption in the UNECE region increased significantly between 2011 and 2013, from 25.9kg to 38.8kg. Pellet market expansion is supported by standardization and the International Organization for Standardization issued standards for solid biofuels directly relevant to wood energy under ISO 17225. Expected growth in wood-pellet demand, which some estimate will reach about 50 million tonnes by 2024, is driving investment in new manufacturing capacity.

63. Public policy plays an important role in the current use and future expansion (or contraction) of wood energy markets as issues including legality assurance of fibres, minimum combustion efficiency and maximum levels of particulate matter or net greenhouse-gas emissions are incorporated into regulatory frameworks at national and regional levels.

64. For the first time, COFFI has collected forecast data for wood pellets. The COFFI forecasts that production of wood pellets will increase in the UNECE region at an annual rate of 2.7% in 2015 and 4.9% in 2016. The subregional breakdown is as follows: Europe is forecast to increase by 6.3% in 2015 and a further 4.9% in 2016; CIS is expected to increase 0.4% in 2015 and 10.5% in 2016; and North America is estimated to decline 2.5% in 2015 and then to rise by 3.7% in 2016.

### Value-added wood products

65. The value of global furniture production was estimated at \$480 billion in 2014, an increase of almost 10% over 2013. The global economic recovery led by the US is fuelling construction demand, which, in turn, is the major driver of increased furniture consumption. Furniture manufacturing is increasingly taking place inside the UNECE region as the benefits of producing furniture in lower-cost countries decline. For example, in the Czech Republic, furniture production rose by 8% in 2014 with Slovenia seeing similar increases.

66. Builders' joinery and carpentry (BJC) markets are recovering swiftly in Germany and the US, but other markets in Europe are flat. German imports grew by 9.5% in 2014, and the US market experienced a third consecutive year of solid growth. BJC markets are typically local, and manufacturing abroad is not as profitable as it is for wooden furniture. Nevertheless, about one-third of UK and US imports originate from Asia.

67. Profiled-wood markets continue to recover in the US. Import growth increased by 58% from 2010 to 2014, concentrated in a few producer countries with comparative advantages. Profiled-wood markets in Europe, which are more local, continued to stagnate in 2014.

68. Global wood laminate flooring production increased from 925 million m<sup>2</sup> in 2013 to 940 million m<sup>2</sup> in 2014. The largest producers were China, which accounted for 27% of production in 2014, and Germany, which accounted for 25%. Turkey's production is growing in importance, accounting for 10% of global production in 2014, replacing the US as the world's third-largest producer.

69. The consumption of engineered wood products (I-beams, finger-jointed sawnwood, glue-laminated beams, laminated veneer lumber and cross-laminated timber) in North America has recovered modestly, following the trends in housing construction of housing and other buildings) since the bottoming of building construction activity. Unfortunately data for most engineered wood products were not available for Europe this year, but information on cross laminated timber (CLT) was available.

70. About 90% of CLT production worldwide is located in Europe, with a total production volume of 560 thousand m<sup>3</sup> in 2014, forecast to increase to about 630 thousand m<sup>3</sup> by the end of 2015. The global distribution of CLT production is likely to change, however, with new planned capacity in, for example, Japan and North America. National CLT production volume is not necessarily proportional to national consumption – the central European timber industry is strongly export-oriented, supplying other parts of Europe as well as overseas markets. CLT has become an important material in urban multi-storey residential and public buildings.

71. Worldwide, the use of CLT as a building product is expected to grow at rates in the double digits. Within the next decade, CLT could become as important as glue-laminated timber, and CLT is likely to permit the construction of taller wooden buildings. The current record holder is "The Tree" in Bergen Norway at 15 floors. In Austria a building permit was granted for a 25-floor high-rise timber building, which will start construction in spring 2016. In August 2015, the province of Quebec in Canada became the first jurisdiction in North America to officially allow the construction of tall mass timber buildings up to 13 floors. There is some concern that the race to build ever-higher buildings is moving too fast and the focus of wooden construction should be on 4-6 floor buildings in order to gain efficiency, develop standards and avoid a competition for ever taller buildings until the time is right.

## Housing

72. The housing construction sectors in North America and Europe are improving, but have yet to fully recover from the global financial crisis of 2008. The Russian housing sector is improving steadily, with record units put in place in 2014. All the subregions' construction sectors are affected by tepid or declining aggregate economies.

73. The Euroconstruct area housing is still hindered by sluggish economies. All subsectors of housing construction are forecast to remain steady through 2017. In order, Germany, France, Italy, United Kingdom and Spain are projected to have the largest combined new construction and remodelling markets (value basis) through 2017.

74. In North America, the United States housing market has yet to fully recover; primarily a result of a tepid economy. Multi-family housing continues to exceed average permit and start levels for the past 20-years; single-family housing starts are about 60% of their historical average. New housing sales have improved but remain at some of the lowest levels recorded since the early 1980's. Total residential construction spending has improved: single-family has increased the most since 2013, and remodelling and multi-family construction appear to have levelled off. The United States forecast is for incremental improvement through 2016. Canada's housing market has remained steady and projections are for a gradual improvement in starts and sales through 2016.

75. Housing completions in the Russian Federation reached record levels in 2014, with a total of 1,080,300 new residences completed, a year-on-year increase of 20.3%. Residential floor area put in place increased 18.6% more than in 2013. The number of residences put in place and their total floor space were both the highest in Russian history. Additionally, residences put in place from January to May 2015 were nearly 25% greater than in the same period in 2014. The share of wood as a building material for housing in Russia is forecast to increase significantly.

76. Many analysts see opportunities for the forest products manufacturers to control more of their value chain rather than just supply raw materials. An example of this is the growing trade in prefabricated wooden housing where Estonia is showing 13% annual growth in exports and Latvia saw 20% growth in exports in the first half of 2015. Prefabrication of housing components in industrial sites is another way to increase efficiency in a sector which has traditionally lagged behind in productivity gains.

**Annexe II**[*Anglais seulement*]**a) EFC recommendations for the attention of the ERC**

<i>Priority issues for the RC to consider</i>	<i>Expected outcome (information/discussion/decision)</i>	<i>Possible follow up activities for FAO</i>
Report on the 38 <sup>th</sup> session of the EFC	Information/Discussion	Based on endorsement by the ERC FAO to incorporate regional priorities in PWB ( <i>N.B. parallel track to COFO</i> )

**b) EFC recommendations for the attention of COFO (issues to be considered for inclusion in the Agenda)**

<i>Priority issues for COFO to consider</i>	<i>Expected outcome (information/discussion/decision)</i>	<i>Possible follow up activities for COFO and FAO</i>	<i>Reference to other RFC recommendation</i>
Forests' contribution to the SDGs	Discussion/decision	Guidance for members and FAO	
Strengthening contribution to the IAF	Discussion/decision	Guidance for COFO and FAO for enhanced collaboration and contribution	
Forest and climate change after UNFCCC COP21	Discussion/decision	Guidance for COFO and FAO for follow up action	
Forest fires	Discussion/decision	Guidance for FAO to enhance its work on forest fires	
Forest information	Discussion/decision	Guidance for FAO on shaping its programme related to forest information collection, analysis and dissemination, including, <i>inter alia</i> , FRA, and C&I	
Youth and Education	Discussion/decision	Guidance for members and FAO to mainstream youth into forest policies and strengthen forest education	
Consideration of initiating the revision of the Forestry Strategy	Discussion/decision	Guidance for FAO to strengthen the contribution of forests and forestry to sustainable development	

## c) EFC recommendations for the FAO Programme of Work in Forestry

<i>Area/ action for FAO programme of work</i>	<i>Priority (H, M, L, De-emphasis)</i>	<i>Type (new, continued,</i>	<i>Level of action (sub-regional/ regional./global)</i>	<i>Strategic Objective (1-5)</i>
<b>Global and regional context:</b> ECE and FAO, within their existing mandates, to				
1. collaborate to support country implementation of the SDGs and the 2030 Agenda for Sustainable Development as they relate to forests, in cooperation with CPF members;		New	regional	SO 1-5
2. work jointly on developing global forest-related indicators, building on existing indicators, related to Sustainable Development Goals and efficient ways of measuring them, in the framework of the Inter-agency Expert Group on Sustainable Development Goal Indicators, and further requested FAO and ECE to continue their inputs to this group;		New	Global, regional	SO 1-5
3. continue jointly to provide support to countries, through providing tools and technical assistance to integrate issues related to climate change mitigation and adaptation into their forest and related sectors; and to assist in strengthening national forest monitoring systems for climate change mitigation;		Continued	Regional	SO2
4. continue jointly, through the Integrated Programme of Work, to regularly update member States and other stakeholders on the forest-related global and regional policy developments, building also on the possible input from the ToS on Forest Policy, to contribute to the SDG implementation and review process;		Continued	Regional	SO1-6
5. continue efforts to streamline reporting, inter alia through the Collaborative Forest Resources Questionnaire (CFRQ), in the next global reporting cycle;		Continued	Regional	SO2
<b>Forest Ecosystem Services and Financing Sustainable Forest Management:</b> FAO and ECE, within their existing mandates to:				
6. compile studies and information and disseminate them in an easily-accessible format;		Continue	Global, regional	SO2, 4
7. give due attention to the differences arising from the different levels of actions (global, regional, local, communal);		New	All	SO2, 4

<i>Area/ action for FAO programme of work</i>	<i>Priority (H, M, L, De-emphasis)</i>	<i>Type (new, continued,</i>	<i>Level of action (sub-regional/ regional/global)</i>	<i>Strategic Objective (1-5)</i>
8. analyse and compare existing schemes of payments for forest ecosystem services;		New	Global, regional	SO2, 4
9. develop and publish guidelines for practitioners on how to finance, pay for and institute markets for forest ecosystem services building on successful examples in member States; and that FAO consider expanding the SFM toolbox in this area;		New	Global	SO2, 4
10. raise awareness of the value of FES, particularly among politicians, with the aim of creating the necessary enabling policy environment.		New	Global, regional	SO2, 4
<b><u>Disaster risk reduction and watershed management</u></b>				
11. The Working Party on the Management of Mountain Watersheds to work in its current direction including broader cross-sectoral collaboration.		Continued	Regional	SO2, 5
<b><u>Climate change mitigation, substitution and adaptation and forest and landscape restoration:</u></b> The FAO and ECE, subject to their capacities and mandates, to				
12. include climate change mitigation and adaptation activities in their Integrated Programme of Work;		Continued	Global	SO2
13. undertake, in collaboration with research institutions, an analysis of the potential for forest products and markets for climate change mitigation; development of standards for calculating and validating contributions from forest product-based mitigation.		Continued	Global	SO2, SO4
14. They also proposed that the 23rd meeting of the FAO Committee on Forestry (COFO) in 2016 should take up the issue of adaptation of forests to climate change, taking into account all types of forests from boreal to tropical.		New	Global	SO2, SO6
<b><u>Forest and Landscape Restoration</u></b>				
15. support country efforts to plan and implement activities related to the restoration of forests and other degraded lands, in particular through activities of the FRL Mechanism;		Continued	Global, regional	SO2

Area/ action for FAO programme of work	Priority (H, M, L, De-emphasis)	Type (new, continued,	Level of action (sub-regional/ regional/global)	Strategic Objective (1-5)
16. seek further cooperation with partners to promote the restoration of degraded lands, in particular through direct involvement in global partnerships and initiatives, including the GPFLR, International Model Forest Network, and the Landscapes for People, Food and Nature initiative, as well as with the members of the Collaborative Partnership on Forests;		Continued	Global, regional	SO2
17. engage in more cross-cutting and inter-departmental work, in particular through the relevant Major Areas of Work and/or Regional Initiatives defined under the FAO Strategic Framework, to support landscape approaches to achieve greater food security, poverty alleviation, climate change adaptation and mitigation, as well as the conservation and sustainable use of natural resources;		Continued	Global, regional	SO2
18. pursue active engagement with multilateral, bilateral and private sector resource partners, including the GEF, Green Climate Fund and multilateral and regional development banks, to enable FAO to increase its support to member countries for capacity development in inter-sectoral planning, institutional development and application of landscape approaches on the ground.		Continued	Global, regional	SO2
<b><u>Rovaniemi Action Plan implementation</u></b>				
19. ECE and FAO to continue their joint efforts to assist member States in implementing the Rovaniemi Action Plan of the Forest Sector in a Green Economy on a voluntary basis within their existing mandates, referring to elements related to climate change adaptation and mitigation.		Continued	Regional	SO2
<b><u>Follow-up to the decisions of the thirty-seventh session of the European Forestry Commission</u></b>				
20. FAO to continue to support the development and dissemination of the SFM Toolbox and the implementation of the Global Plan of Action for the Conservation, Sustainable Use and Development of Forest Genetic Resources		Continued	Regional	SO2
<b><u>Gender, youth and education</u></b>				
21. FAO to work on supporting education in forest issues for the public at		Continued	Global,	SO2



<i>Area/ action for FAO programme of work</i>	<i>Priority (H, M, L, De-emphasis)</i>	<i>Type (new, continued,</i>	<i>Level of action (sub-regional/ regional/global)</i>	<i>Strategic Objective (1-5)</i>
large, taking into account possibilities for synergy with UNECE in the regional context"			regional	
22. FAO to support countries by strengthening capacity and providing technical support for gender and youth mainstreaming in forest policies and their implementation;		Continued	Global, regional	SO3
23. FAO to support the economic empowerment of women in the forestry value chain, where appropriate, through enterprise development;		Continued	Global, regional	SO3
24. FAO to work with the Advisory Panel on Forest Knowledge to provide guidance for modernizing forestry related education.		New	Global, regional	SO2